

Séminaire de travail « Droits sociaux & Diversité des contributions »

11 et 12 avril 2018

Depuis 2015, le Secours Catholique, Aequitaz, la Fédération des Centres sociaux et le réseau des Accorderies – constitués en un Collectif pour une Protection Sociale Solidaire - ont entamé une démarche participative avec les personnes en précarité, mais aussi des chercheurs et des acteurs de la lutte contre la pauvreté, afin de repenser une protection sociale plus solidaire, plus douce et plus juste.

L'exploration citoyenne démarrée en 2015-2016, a permis l'élaboration d'un schéma de référence pour penser une protection sociale plus juste et plus douce, et la mise au point d'outils d'animation de la démarche.

En 2017, Le Collectif a poursuivi son exploration a précisé son horizon et ses principes.

En 2018, il a choisi d'approfondir sa vision du principe de contribution en cherchant à préciser la manière dont il pourrait se concrétiser.

C'est dans ce cheminement que ce séminaire a été imaginé, afin de creuser l'idée d'ouvrir des droits à partir d'une diversité de contribution (au delà du travail rémunéré) en écoutant les arguments et les contre-arguments de divers endroits de la société.

C'est ainsi que les 11 et 12 avril 2018, des membres du Secours Catholique, de la Fédération des Centres Sociaux, du Réseau des Accorderies et d'Aequitaz ont rencontré, écouté et échangé avec Bruno Théret, chercheur à l'IRIS/Paris Dauphine, Jocelyne Cabanel et Chantal Richard de la CFTD, Laura Aufrère, de la Coop des Communs, et Anne Kunvari, des Territoires Contributifs de Saint Denis

Nous avons travaillé dans une logique de carrefours de savoirs dans la méthode, avec la participation active de personnes qui vivent des situations de précarité, dans un esprit de bienveillance et de coresponsabilité.

Voici le compte-rendu de ces deux jours.

Celina Whitaker, Emmanuel Bodiner, 15 mai 2018 (version validée par les participant.e.s)

Table des matières

Séminaire de travail « Droits sociaux & Diversité des contributions ».....	1
Point de départ :.....	1
Objectifs en terme de contenus.....	1
Déroulement indicatif.....	2
Les participants.....	3
Mercredi 11 avril 2018.....	4
Introduction du séminaire.....	4
On se présente.....	5
Un détour par un conte.....	9
Apport de Bruno Théret.....	10
Apport de Jocelyne Cabanel et Chantal Richard, de la CFDT.....	20
Intervention de Philippe Frémeaux (Alternatives économiques).....	30
Un bilan de la journée : les idées avec lesquelles on repart, les images qui se déposent.....	35
Jeudi 12 avril 2018.....	38
Pensées de la nuit.....	38
Intervention de Laura Aufrère.....	42
Idées à retenir /éviter (au niveau de la personne, du collectif, de ce qu'on veut porter en France, dans les solidarités en Europe et dans le monde).....	49
Que devons nous expérimenter pour agir? Témoignages d'expérimentations.....	52
Réseau des Accorderies.....	52
Territoire contributifs.....	52
Cartographie des suites.....	56
Bilan.....	58
Quelques références.....	59
Liens vers des articles des intervenants invités.....	59
Livres cités :.....	59

Séminaire de travail « Droits sociaux & Diversité des contributions »

11 et 12 avril 2018

Dans l'invitation faite aux participant·e·s, les objectifs du séminaire sont présentés comme suit :

Point de départ :

La protection sociale nous engage tous pour le soin de tous. La solidarité doit être fondée sur une affirmation de l'importance de toutes les contributions, à une attention permanente aux autres dans la communauté et donc à une reconnaissance de ces contributions. La solidarité signifie que chacun est dans une relation de dépendance et de responsabilité vis-à-vis des autres. C'est pourquoi toute activité utile au bien commun devrait être reconnue comme telle (travail rémunéré, personnes aidants leur entourage, l'engagement comme élu politique ou syndical le bénévolat ou le volontariat contribuant à la solidarité locale...) et valorisée doit pouvoir être prise en compte dans le système de la protection sociale.

Il existe déjà des dispositifs qui reconnaissent les droits à partir d'une contribution au-delà du travail rémunéré (salarié, fonctionnaire, professions libérales...). Des dispositifs plus ou moins conséquents existent déjà dans un certain nombre de cas :

1. La parentalité
2. Le bénévolat/volontariat
3. Les proches aidants
4. Les élus locaux

Dans d'autres, les contributions sont empêchées : hébergement d'un tiers par solidarité (exilé,colocations pour des personnes au RSA...), engagement bénévole pour des chercheurs d'emplois...

Objectifs en terme de contenus

Nous aimerions apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les objectifs précis de cette idée ? Inclusion sociale de personnes marginalisées ? Lutte contre des inégalités ? Reconnaissance de la famille ? Reconnaissance des savoirs hors du marché du travail ?
- Doit-on compter la contribution ou pas ? Ne prend-on pas le risque d'une société de contrôle encore plus poussée ? Doit-on se contenter de ne pas pénaliser les contributions et la solidarité (colocation...) ? Si oui, quels sont les droits qui devraient être reconnus et attachés inconditionnellement à la personne, les droits qui devraient être attachés conditionnellement à des contributions et les droits attachés au travail rémunéré ?
- Doit-on aboutir à un statut commun ou pas (compte personnel d'activité) ou maintenir des statuts différenciés (aidants, statut d'élu local, de volontariat civique...) ?
- Comment financer ces droits ?
- Comment doivent se matérialiser ces droits (droits à la formation, revenus, retraites, reconnaissance symbolique...) ?
- Quels liens tisser entre contribution, protection sociale et démocratie ?
- Quels seraient les trois mesures prioritaires à adopter pour aller dans le sens d'une valorisation des contributions ?

Déroulement indicatif

Voici le déroulement indiqué dans l'invitation. Il a été adapté au fur et à mesure des deux jours, pour s'adapter en particulier aux contraintes des invités, mais aussi aux dynamiques et contenus émergeant en cours de route.

Mercredi 11 avril 2018

9h30. Accueil

10h. Démarrage. Présentation des enjeux et des participants. Objectifs et méthodes.

10h30. Nos contributions et les droits existants. Tour d'horizon de la question.

12h30. Repas

14h. Écoute d'autres points de vue. Michel Martin (blog « solidariteliberale ») et Laura Aufrère (juriste, Coop des Communs).

16h. Pause

16h30. Les positions des syndicats sur la question.

17h30. Bilan de la journée. Passe et impasses.

18h30. Fin de la première journée. Ceux et celles qui veulent mangent ensemble.

Jeudi 12 avril 2018

9h30. Démarrage. Les idées de la nuit. Ce qu'on retient de la veille.

10h. Que devons nous expérimenter pour agir? Une expérimentation sur un territoire en Seine St-Denis (Anne Kunvari). Une expérimentation institutionnelle et/ou mutualiste.

11h30. Comment cela croise-t-il nos expériences et nos engagements ?

12h30. Repas

14h. Cartographie des suites. Idées à retenir /éviter. Expérimentations mener/proscrire. Une revendication à porter/combattre.

15h30. Bilan du séminaire.

16h. Fin du séminaire

Les participants

Ont participé à ce séminaire, durant une ou deux journées :

- **Bernard Schricke**, Hazebrouck
- **Claudie Miller**, présidente de la Fédération des Centres Sociaux
- **Daniel Verger**, Paris
- **Denis Tricoire**, Paris
- **Françoise Rahard**, Chambéry
- **Guillaume Alméras**, Paris
- **Jeanne Outurquin**, Nord
- **Jérôme Bar**, Drôme
- **Laurent Seux** Paris
- **Pascale Caron**, présidente du Réseau des Accorderies
- **Pascale Novelli**, Paris
- **Philippe Lefilleul**, Paris
- **Séverine Noël**, Pas de Calais
- **Sophie Ruiz**, Chambéry
- **Thierry Guérin**
- **Vanessa Ruiz**, Chambéry
- **Véronique Fayet**, présidente du Secours Catholique
- **Peter Verhaeghe**, Bruxelles, Caritas Europa
- **Marc de Montalembert**, Paris
- **Denis Vienot**, Paris
- **Dominique Redor**, Paris
- **Emmanuel Bodinier**, Sassenage
- **Celina Whitaker**, Orsay
- **Alain Cantarruti**, Drôme et Paris, pour la soirée.
- Et nos invités :
- **Bruno Théret**, économiste, CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire en socio-économie (IRIS, université Paris-IX-Dauphine).
- **Philippe Frémeaux**, éditorialiste Alternatives Économiques
- **Violaine Leyden**, CNAV, Paris
- **Chantal Richard**, CFDT
- **Jocelyne Cabanal**, CFDT
- **Laura Aufrère**, Coop des Communs
- **Anne Kunvari**, Expérimentation Territoire Contributif, Saint Denis

Mercredi 11 avril 2018

Introduction du séminaire.

Manu introduit la journée en resituant ces deux journées dans la démarche du collectif.

Il présente les formes de travail habituelles du Collectif : En général, nous nous réunissons en Carrefour de savoirs, avec des personnes venant des différentes organisations participantes. On invite quelques fois des alliés. On est un groupe d'une dizaine de personnes, on creuse un sujet, en partant de nos expériences de vie. Nous organisons aussi des séminaires stratégiques, une fois par an en septembre, à Merville. Lors de ces séminaires, le groupe est un peu plus grand (40 ou 50 personnes) et l'objectif est de poser ce qu'on a envie d'avancer dans l'année suivante : on travaille en partie sur le contenu et en partie sur la stratégie.

Pour aujourd'hui, l'idée est d'avancer un peu autrement : creuser une question avec des personnes qui ont déjà réfléchi ou qui ont une expérience de cette question de la contribution, ouvrir à des chercheurs et d'autres acteurs, pour se nourrir et échanger avec des personnes qui ne sont pas dans les associations membre du Collectif aujourd'hui.

Notre première idée était de faire une conférence de consensus (un dispositif pour faire avancer une idée concrète et voir comment elle pourrait se mettre en œuvre dans les années qui viennent). Mais pour l'instant, on a juste une intention, pas encore une idée... Alors on a choisi d'organiser un séminaire de travail pour creuser cette intention.

Quelle est notre intention ?

Voir comment on pourrait valoriser dans la protection sociale, les différentes formes de contribution des personnes. Durant l'année dernière, on a réfléchi aux principes pour une protection sociale solidaire. On en a défini sept¹; dont le « principe de contribution » : comment différentes formes de contribution, et pas uniquement le travail rémunéré, peuvent être valorisées dans la protection sociale, ou ouvrir des droits, ou...

Ce principe fait relativement consensus entre nous, mais on voit aussi qu'il peut poser un certain nombre de problèmes.

Par exemple, peut-il se transformer en une injonction à s'engager, à une obligation d'avoir des activités bénévoles (comme par exemple certains conseils départementaux qui posent cette idée comme contrepartie du RSA) ? Ou encore : que fait-on des personnes qui ne peuvent pas s'engager sur des actions de ce type, pour une raison ou une autre ? Ce principe est alors en tension avec le principe d'universalité. Et il pose la question d'une dérive vers un système à deux vitesses, avec d'un côté ceux qui ont un travail rémunéré, et de l'autre, ceux qui n'ont pas de travail rémunéré. Avec, pour les premiers, des droits maximaux (à la retraite, à la formation,...) et des sous-droits pour les autres.

Cela pose des questions importantes, on s'est donc dits qu'avant de jeter tout cela dans le débat public, de faire une conférence de consensus, il fallait prendre le temps de réfléchir à plusieurs, avec notre diversité.

Nous sommes ici des personnes très différentes, qui vont contribuer à la réflexion de manière très différente.

Manu présente ensuite le programme de la journée, ajusté en fonction des contraintes des intervenants.

1 Principes de dignité, de justice, d'universalité, de contribution, de qualité, de soutenabilité et de démocratie.

Ce matin : trois objectifs, trois temps :

- se présenter
- écouter Bruno Théret qui a travaillé à la fois sur les questions de protection sociale et de monnaie.
- Entre les deux, et pour continuer sur méthodes de travail, écouter un conte intéressant pour réfléchir aux questions de contribution

Cet après midi :

- intervention de la CFDT pour avoir un point de vue syndical sur la question
- Travailler sur le contexte dans lequel on est, interroger notre intention au regard du contexte de la présidence Macron, qui n'est pas le même que celui dans lequel on a lancé ce projet il y a trois ans. Il y a actuellement beaucoup de choses qui bougent sur la protection sociale. En septembre dernier, à Merville, nous avons également travaillé sur le contexte, et nous avons abouti à une carte, avec la plage (là où on peut passer du bon temps, mais où il y a aussi des trous où on peut tomber, et puis aussi des gens qui font l'argent s'évader) et des récifs (là où on peut échouer et même couler). On garde cette carte en mémoire, et on pourra la reprendre si nécessaire.

Avant de démarrer, **Manu** pose également les principes de fonctionnement dans le groupe : principe de coresponsabilité et principe de bienveillance dans les interventions, dans la manière de formuler les désaccords : distinguer les désaccords sur les idées mais être bienveillant avec les personnes.

Celina demande si tout le monde est d'accord pour l'enregistrement, pour aider à un compte-rendu qui ne perde aucune idée....

On se présente

La consigne : chacun prend 5 minutes avec quelqu'un qu'il ne connaît pas, ou ne connaît pas bien, pour échanger sur deux questions :

- une activité où on se sent contribuer au bien commun ?
- avec quelle(s) question(s) on arrive sur le thème des deux jours, c'est-à-dire sur la question de la contributions ?

- **Bernard**, Hauts de France, Secours Catholique

Une question qui revient souvent, depuis plusieurs rencontres : on a envie que les contributions de tous à la vie sociale soient reconnues comme ouvrant des droits à la protection sociale, et en même temps, on n'a pas envie de rentrer dans un système dans quel tout échange de service serait valorisé voire monétisé.

- **Laurent**, Secours catholique, Paris

Une inquiétude : comment mener ce débat autour de la contribution dans un contexte d'évolution de notre mode de participation à la vie démocratique qui me paraît inquiétant.

- **Sophie**, Chambéry, Accorderie
- **Bruno**, Paris, retraité du CNRS chercheur en sciences sociales, engagé dans le développement des monnaies locales, les banques de temps, la recherche d'alternatives, avec la question de la monétisation, de la valorisation du bénévolat,...

Est-ce possible de réussir à faire bouger les lignes ?

- **Vanessa**, Chambéry Accorderie
- **Chantal**, Nantes, CFDT

Comment reconnaître la contribution sans la rendre obligatoire ?

Quelles contributions a-t-on envie de voir reconnues ?

- **Peter** arrive de Bruxelles, où il travaille à Caritas Europa sur les affaires sociales.
- **Marc**, Paris, professeur sur les questions de protection sociale. En ce moment, il fait une recherche sur l'emploi dans le domaine du travail social dans les années à venir.
- **Françoise**, Chambéry, Accorderie

Comment intégrer les interactions humaines du quotidien dans la protection sociale ? Il y a une énorme institution, la protection sociale, qui est très déshumanisée. Et on a l'impression que tout ce qu'on fait à coté, au service du bien commun, ne rentre pas dedans. Comment faire en sorte que véritablement, la protection sociale soit cet ensemble, et non pas uniquement des transferts de cotisations et des services. ?

- **Mylène**, stagiaire au Secours Catholique, Master en solidarité et action internationale
- **Jeanne**, Nord, Secours Catholique

Comment créer des alliances et un vrai mouvement social ?

- **Denis**, Paris, Fédération Nationale centres sociaux

Comment prendre en compte différentes formes de contribution sans forcément arriver à un système où tout soit normé ?

- **François**, Paris, Secours Catholique

Est ce que les contributions doivent être monétisées ?

- **Thierry**, Paris, Secours Catholique, rejoint la question de Vanessa
- **Ingrid**, Secours Catholique

Comment la parole des gens en situation de difficulté peut être véritablement prise en compte et ne soit pas seulement une espèce d'alibi ? Comment on fait groupe, avec des chercheurs, des gens qui peuvent apporter des solutions, et les personnes qui vivent les situations et qui ont elles aussi des solutions à proposer, pour faire pression sur les institutions et les politiques, pour que ces personnes soient réellement entendues ?

- **Philippe**, Paris, Secours Catholique.

Comment penser contribution et bien commun pour que ces contributions ne soient pas monétisées, quantifiées, ... ? Que le principe de contribution ne dévoie pas, ne modifie pas, ne perturbe pas les notions de bien commun et de gratuité.

Si on part du principe que le bien commun c'est la gratuité, comment faire en sorte que l'on valorise les contributions, mais ces contributions restent gratuites ?

- **Marc** rebondit sur l'idée que tout ce qui tourne autour du bien commun doit être gratuit. Pour lui, cette approche est très restrictive : le bien commun est beaucoup plus englobant : il y a du

gratuit, du rémunéré, du travail, du non travail. Il faudrait se mettre d'accord sur ce qu'on entend par bien commun.

- **Jérôme**, Drôme, Aequitaz

Jérôme anime des collectifs de personnes qui sont au chômage. Ces personnes se sentent souvent en dette vis à vis de la société, alors qu'elles apportent énormément à leur entourage, elles ont des mécanismes de solidarité souvent plus importants que les personnes qui ne sont pas en situation de précarité. Jérôme ne trouve pas très juste que ces personnes continuent à se sentir en dette malgré cela.

Jérôme a une colère autour des politiques « d'activation vers l'emploi ». On dit « il faut activer les personnes », alors que ces personnes s'activent déjà énormément dans leur vie, mais parfois pas dans le secteur dans lequel on aimerait qu'elles s'activent et qui est la question exclusive de l'emploi.

- **Pascale**, Die, Réseau des Accorderies

Jusqu'où aller dans la prise en compte de ces contributions ? qu'est ce qui doit rester dans la sphère privée ? Ne pas tout compter.

- **Séverine**, Pas de Calais, Secours Catholique.
- **Véronique**, Paris, Secours Catholique

Comment faciliter le bénévolat ? C'est lourd. Il faut se déplacer, il y a beaucoup de réunions.... Est ce qu'il faut mieux soutenir les associations pour qu'elles puissent bien accueillir les bénévoles ?

Comment valoriser les bénévoles vis-à-vis des élus, de l'administration ? Pour qu'ils comprennent qu'il y a des gens qui portent une parole, une réflexion très importante. Comment peut-on valoriser ces apports pour qu'ils soient reconnus ?

- **Ingrid** complète avec une piste de solution. En tant que bénévole, a un problème de non reconnaissance de ce qu'on fait. Mais la plupart des bénévoles travaillent, sauf que c'est un travail non rémunéré. Donc Ingrid dit souvent « je travaille comme bénévole ». Je travaille, mais je ne suis pas rémunérée. « Je suis une esclave, mais volontaire ». C'est une piste de solution pour des gens qui ne se sentent pas reconnus alors qu'ils travaillent comme des fous.

- **Emmanuelle**, Paris, Aequitaz

Sous quelle forme autre que la rémunération financière peut on reconnaître la contribution au bien commun, sans que cela remette en question le principe de solidarité, qui est par définition désintéressé ?

Quelles formes cela peut prendre, au niveau de la reconnaissance mais aussi du retour, monétaire ?

- **Violaine**, CNAV, où elle travaille sur les questions internationales.

Comment permettre aux citoyens de s'emparer de ce débat ? Comment faire que cela ne reste pas au niveau des Ministères et de Bruxelles ? Pour Violaine, il faut s'interroger, mais aussi tester, essayer des choses.

Violaine participe à un projet porté par la CNAV qui met en relations des jeunes et des retraités, au niveau européen, pour tester des formes de solidarité non monétaires, et ce que cela peut produire.

- **Daniel**, Paris, Secours Catholique.
- **Claudie**, bénévole à la Fédération des Centres Sociaux

- La question de la monétarisation ?

- Comment maintenir les qualités de protections sociales actuelles, dans un contexte économique tendu, où on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour cela ?

- Comment mobiliser des moyens sur cette question. ? Il y a de plus en plus d'attentes et de besoins, et de moins en moins d'envie de partager. Comment mobiliser l'argent qui existe ?

- **Celina**, Orsay, Aequitaz

Celina rapporte quelques questions complémentaires issues du groupe qui a travaillé sur ce thème lors des rencontres organisées par le Secours Catholique en Mars dernier.

- Regarder le coût social de la non-contribution monétaire (maladies, dépression, manque de reconnaissance,...)

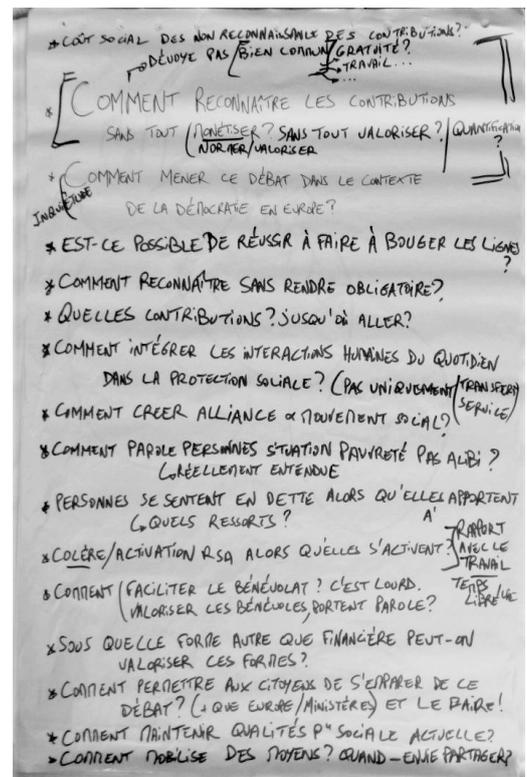
- Regarder ce qu'entraînerait le fait de reconnaître la contribution : « on oserait des démarches innovantes si on savait que la reconnaissance existait ».

- Regarder le rapport entre le travail et la contribution non-rémunérée. C'est à dire réinterroger le travail aussi.

- **Violaine** complète en rajoutant le temps libre. En Allemagne, il a toute une réflexion qui s'appelle « arbeiten 4.0 » (travail 4.0), avec les syndicats et plus largement, pour poser la question de « quelle société on veut pour demain », et de la place du travail (avec le numérique, le temps de travail, etc...)

Manu essaye de tirer des convergences entre les questions....

- La question des frontières de la reconnaissance, qui sont aussi des frontières de la quantification. A partir du moment où on pense des systèmes collectifs : qu'est ce qu'on reconnaît ? qu'est ce qu'on ne reconnaît pas ? quels sont les dangers à cette reconnaissance ?
- Une inquiétude sur le contexte démocratique dans lequel on est. Est ce que la participation démocratique fait partie de la « contribution de chacun », ou pas ? Le fait d'avoir une parole en tant que personne en situation de pauvreté ou de précarité en fait partie, ou pas ? Est ce que cette parole pèse, est reconnue dans le débat démocratique ? Cela dépasse la reconnaissance du travail bénévole.
- Le comment ? Est ce que c'est possible ? Comment faire pression ? Et notamment dans le contexte actuel, où il a un recul de l'idée de solidarité, de partage des richesses,....



Un détour par un conte...

Pourquoi raconter un conte ? Cela permet de décaler la réflexion, de créer un langage commun, avec des choses qui peuvent nous suivre dans les deux jours qui viennent. Cela permet à tout le monde d'en parler sans connaissance politique de base. Cela permet d'entrer dans un imaginaire.

Manu raconte le conte de « **L'eau qui bouille, l'arbre qui chante et l'oiseau qui dit toute la vérité** ». (en annexe).

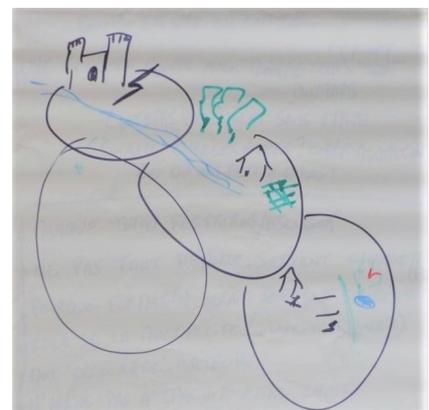
Il propose qu'on écoute le conte avec une question en tête: **quelles sont les contributions de chaque personnage, dans le conte ?**

- c'est une famille nombreuse, 3 enfants, contribution à la démographie du pays
- l'accueil de l'autre. Accueil des enfants qui arrivent . Accueil de la vieille dame, accueillie telle qu'elle est, sans la questionner, sans la rejeter
- le vieux, qui indique le chemin et les dangers. Il n'a pas un rôle phénoménal mais il est utile. Il informe, il conseille, il explique
- l'âne qui sert de véhicule
- les enfants qui font un beau jardin qui donne envie aux gens de venir, se rencontrer, faire la fête
- les trois enfants qui sont recueillis par le vieux couple : il y a de la contribution réciproque : l'éducation, et l'amour donné de part et d'autre.
- La contribution des femmes jalouses qui s'occupent de l'enfant pour que le couple puisse avoir sa vie (derrière c'est la question de quel type de contribution on doit reconnaître, ou ne pas reconnaître)
- l'oiseau, la contribution de vérité.
- Quand ça semble impossible, il vaut mieux être monté sur un âne avec un bandeau sur les yeux.
- La contribution de toutes les générations, les vieux, les jeunes, les parents, les enfants. A un moment ou un autre du conte, chacun a un rôle.
- La nature.
- Le fait de se fixer un objectif, de ne pas lâcher
- une contribution d'une personne seule, seule contre tous, ou envers tous, qui avance coûte que coûte en se bouchant les oreilles. Et c'est une femme.
- le parcours, de drames, de travail, d'adaptation à la situation
- Le partage des ressources : on a un jardin qui produit, il y a quelqu'un qui a faim, on donne.

Manu dessine l'histoire du conte. Il y a le monde du château, qui est plutôt un monde de violence, d'exclusion. Il y a la forêt, avec la rivière, etc. c'est un deuxième monde où les enfants grandissent... Des fois, face à un monde de violence, on crée un deuxième monde à côté, qui co-existe avec le monde de violence.

Ensuite, les enfants vont chercher un troisième monde. Si on veut l'eau qui bouille, l'arbre qui chante et l'oiseau qui dit toute la vérité, il faut aller au-delà de la zone où on expérimente des choses à l'abri. On ne peut pas partir du monde du château pour aller directement au troisième monde. Pour aller dans ce troisième monde, il faut partir d'un deuxième monde. Mais c'est dans le troisième qu'on peut trouver des ressources pour changer le premier.

Pour aller dans le troisième monde, il faut passer la barrière verte avec le champ de mines. On ne sait pas si le champ de mines fait partie du premier monde de violence. Mais on sait que ce n'est pas dans le deuxième monde qu'on trouve des solutions pour transformer le premier. Et dans notre affaire sur la protection sociale, il y a aussi cette une visée là : voir comment, au-delà des expérimentations, notre société



peut être changée, dans son contrat fondamental de protection sociale. Cela demande de prendre des risques et d'aller dans des zones qui ne sont pas nos zones de confort habituelles.

Pascale remarque que dans la constante des contes, il y a toujours une période où il faut braver, mais pas dans n'importe quelle condition. Se dire qu'il faut oser aller chercher l'oiseau qui dit la vérité, mais il y des conditions à remplir, sinon on va se planter. Où sont les pièges dans notre propre histoire et dans ce qu'on veut faire ?

Jérôme pointe la question des temporalités : l'eau permet de changer les personnages qui étaient en marbre, de les ramener à la vie. L'oiseau, lui, répare des choses qui datent d'il y a plus de 20 ans. Et l'arbre....il chante.... Pour **Manu** l'arbre c'est la gratuité.

Manu apporte une autre idée : la jeune fille saisit l'oiseau de vérité et le met dans sa poche. Cela lui fait penser à Gandhi, qui avait deux principes : « aïmsa » qui est la non violence, et « sattia graha », qui est la saisie de la vérité. Il disait que la non violence ne sert à rien en elle même, elle sert là où on saisit la vérité. On retrouve le même mot dans le conte et dans la philosophie politique de Gandhi.

Sophie trouve que ce n'est pas cool de mettre l'oiseau dans sa poche. Cela renvoie au fait que certains humains ont parfois tendance à penser que les animaux sont à leur service, et se permettent de les mettre dans une poche. **Ingrid** pense que ce sont des aides réciproques, entre humains et animaux.

Peter remarque que les trois enfants qui font fructifier le jardin étaient contents jusqu'au moment où la dame arrive et leur dit qu'il manque quelque chose. Et du coup ils ne sont plus contents, et ils vont chercher ce qu'ils n'ont pas. Le mécanisme du désir.

Vanessa remarque que toute l'histoire ne sert qu'à la mère qui veut retourner dans son château, S'il n'y avait pas eu l'oiseau de vérité, elle n'aurait pas pu retourner dans son château, mais les enfants auraient été heureux quand même. Certains ne sont pas d'accord avec cette analyse. Pour **Jérôme**, les enfants étaient à l'étroit et auraient eu envie d'aller voir ailleurs.

Apport de Bruno Théret

Bruno Théret est chercheur en sciences sociales. Il a travaillé sur deux sujets qui nous touchent : la protection sociale, et la monnaie, dans ses différentes formes. Quand on s'est rencontrés la première fois, c'est l'une des questions qu'on lui a posé : pourquoi ce cheminement de la protection sociale vers les monnaies ? Alors que Celina a fait le chemin inverse : des monnaies, elle est passée à la protection sociale. Deux parcours qui se sont croisés sur la question des monnaies sociales, alternatives, solidaires.

On demande à Bruno de réagir à ce qu'il a entendu ce matin, à nos questions : qu'est ce qui résonne pour lui dans ce qu'il a entendu ? Et puis de nous dire aussi où l'a amené sa propre réflexion, quelles pistes pour que le système fonctionne de manière plus solidaire.

Les questions que nous nous posons font tout à fait écho aux réflexions de Bruno. Il choisit d'en pointer certaines.

- **Monnaie, monnaies.**

On a pointé le problème de la remonétisation du bénévolat, de la reconnaissance des contributions... comme si cela les dévalorise quand on les valorise, en fait ? Mais alors, valoriser, ça veut dire quoi ? Et puis on parle de LA monnaie alors que peut-être il y a DES monnaies.

Bruno pointe l'importance de la pluralité des formes de la monnaie. Il y a par exemple ici des personnes qui sont dans des Accorderies, où on parle de monnaie temps.

Depuis 20/25 ans, il y a eu un grand déplacement dans les conceptions de la monnaie, du fait que beaucoup de gens se sont réapproprié la monnaie à travers des formes spécifiques de création de monnaie, locale, parallèle, par rapport à l'Euro, la monnaie officielle, la monnaie capitaliste, en fait.

L'Euro est à la fois la monnaie du capital et la monnaie de l'État. La monnaie officielle, la monnaie de cours légal, cette monnaie qui a une importance au niveau global, internationale, européen et national.... c'est une monnaie qui est régie par des règles qui sont celles de l'internationalisation, de la globalisation, les règles de la construction européenne aussi (via la banque centrale européenne).

Mais cette monnaie, l'euro est une monnaie qui est spécifique à une période historique. Mais les travaux qu'on a mené en sciences sociales (c'est à dire pas seulement du point de vue de l'économie, mais en s'inspirant de l'histoire, de l'anthropologie, de la psychologie,...), montrent que la monnaie est un phénomène beaucoup plus universel. Même dans les sociétés où il n'y a pas d'État et pas de marché (Bruno cite des études faites par exemple en Papouasie Nouvelle Guinée), il y a pourtant des monnaies qui jouent un rôle très important dans la société, et qui permettent à ces sociétés de se reproduire à travers le temps, en tant que société.

Cela introduit à l'idée que la monnaie n'est pas seulement un instrument économique, qu'on considère mal quand on n'y a pas accès, quand on n'arrive pas à en recevoir assez pour vivre, mais que c'est aussi un lien social. On voit cela même avec l'euro : on y voyait une monnaie commune, une monnaie avec laquelle on allait pouvoir communiquer à l'échelle de l'Europe, passer des frontières. Il y avait un côté « faire communauté européenne » à travers cette monnaie nouvelle qui était commune.

Malheureusement en fait c'est moins une monnaie commune qu'une monnaie unique.....

- **Monétarisation, monétisation**

Quand on parle de monétisation, de monétisation de la reconnaissance d'une activité, c'est ambigu. Ce n'est pas forcément mauvais de valoriser une activité qui n'est pas une activité marchande à travers une monnaie.

Bruno fait la distinction entre « monétariser » et « monétiser ». C'est une distinction conventionnelle, mais elle permet de distinguer les formes de monnaies. Bruno utilise monétariser pour la monnaie officielle. Alors quand on dit « dé-monétariser certaines activités », cela veut dire justement ne pas utiliser la monnaie officielle marchande étatique pour valoriser les activités domestiques, locales, et... qui n'ont aucune raison d'être valorisées dans cette monnaie internationale, qui s'épargne, et dont la logique est surtout de se transformer en capital. Pour ce qui est de l'ensemble des autres monnaies, ou de la monnaie vue comme un instrument pour construire un lien social, pour construire un groupe social, il utilise le terme « monétiser ».

Cela permet de changer d'opinion sur les phénomènes monétaires.

- **La notion de mesure**

Une seconde dimension qui a été évoquée a trait à l'idée que ce n'est pas bien, au plan moral, de valoriser en monnaie des activités à vocation gratuite. Mais en même temps il faut les valoriser, pour qu'elles soient reconnues socialement. Et on peut le faire avec une autre monnaie, avec une « monnaie-lien ».

Il reste quand même, dans cette monnaie, l'aspect de la mesure. Elle va quantifier l'activité, d'une certaine manière. Mais en fait, mesurer ce n'est pas si mal que cela.

En effet, dans la notion de mesure, il y a la notion de mesure quantitative, mais aussi l'idée de raisonabilité. « C'est raisonnable, je suis mesuré ». Je me restreints, d'une certaine manière, je ne vais pas au-delà d'un certain point (dans la violence par exemple, pour prendre un autre exemple) .

En fait, dès l'instant qu'on utilise une mesure, cela permet de limiter. Dans la mesure, il y a l'idée de limite.

Manu propose de prendre l'exemple du temps de travail, pour mieux comprendre cette idée.

Si on mesure le temps de travail, on peut le limiter. Si on ne le mesure pas, on ne peut pas le limiter. Dans des liens comme l'esclavage, on ne mesurait pas. On peut dire qu'il y a eu progrès dans le passage de l'esclavage au salariat, car cela a limité l'exploitation. L'esclave était sans mesure, dépourvu de mesure, son temps était utilisé à l'infini (c'était une domination infinie).

- **La démocratisation de l'accès à la monnaie et la gratuité de la monnaie.**

Un autre enseignement du mouvement des monnaies locales est la démocratisation de l'accès à la monnaie. Dans certaines zones du territoire, par exemple quand on est loin d'un grand centre urbain « attractif », quand on réside dans des petites villes qui commencent à mourir économiquement, il y a des pénuries de moyens de paiement. C'est à dire que la monnaie ne vient pas jusqu'à vous, les gens n'ont pas beaucoup de monnaie, les artisans n'arrivent pas à avoir de crédit car ils ne sont pas dans des zones attractives, etc.... on est dans la pénurie. Dans ces situations, les gens ressentent alors le besoin d'avoir une monnaie locale. Une monnaie lien social, mais aussi une monnaie qui permette de continuer leurs activités économiques à l'échelle locale.

Avec les monnaies locales, régionales, comme l'Eusko, le Sol violette, etc.... il s'agit de réactiver l'activité économique à l'échelle locale. C'est un mouvement de réappropriation de la monnaie comme une ressource que l'on peut se construire entre nous, pour créer une communauté économique locale.

Il y a une dimension économique dans cette monnaie, mais c'est une monnaie de circulation qui ne peut être transformée en « instrument de réserve ». C'est à dire une monnaie sans intérêt qui ne peut pas être transformée en capital.

L'une des critiques du système actuel porte sur le monopole des banques sur l'émission de monnaie. De ce fait, il n'y a plus de gratuité de la monnaie. Or la monnaie, par essence, doit être gratuite. C'est une dette, mais qui est gratuite. C'était le cas quand la monnaie était émise par l'État. Aujourd'hui, la monnaie est une monnaie de crédit bancaire.

Donc il y a aussi ce mouvement d'essayer de reconquérir des formes de gratuité de la monnaie.

On a parlé de gratuité dans les contributions, mais il y a aussi la gratuité de la monnaie qui est importante.

- **Une monnaie pour la participation politique.**

Tout ce qu'on vient de voir, c'est l'idée de reconsidérer notre conception de la monnaie, pour montrer que la forme monnaie n'est pas forcément dévalorisante pour valoriser une activité non marchande, et qu'on peut utiliser des formes de mesure de la contribution de chacun à travers l'usage d'une monnaie.

Un autre exemple est l'usage d'une monnaie pour le bénévolat dans la participation politique. Il y a des expériences, en Scandinavie, (Bruno cite l'Islande et Helsinki). Quand il y a des gens qui se mobilisent, pour une municipalité par exemple, il y en a qui arrêtent de travailler pour pouvoir se consacrer à la conception du projet politique. C'est chronophage, cela mange beaucoup de temps, et très souvent, les gens ne peuvent faire cela que pendant trois ou six mois. Mais si on veut que ce processus de participation politique soit un processus permanent, il faut bien que le temps passé par ces gens dans cette activité dans un autre monde que le monde du marché du travail soit reconnu.

Si on reprend les mondes du conte, le monde du château, ce serait l'économie marchande, capitaliste, telle qu'on la connaît, l'économie en euros. Et il y a un autre monde qui est aussi consommateur de temps, qui est le temps de l'activité non marchande, et on a aussi besoin de temps à consacrer à ces activités autres que les activités de marché.

Pour l'activité politique. Mais cela peut être aussi pour la sphère domestique, la sphère de la famille. On a besoin de temps pour faire tourner la sphère domestique et bien vivre. Le bien vivre, c'est à la fois bien

vivre sur le marché , en ayant accès à des biens que seul le marché est capable de produire, mais c'est aussi bien vivre dans sa sphère domestique, dans la famille, les groupes, les associations .. Et cela nécessite aussi d'avoir accès au gouvernement politique de la société. Vous êtes dominé politiquement quand la machine bureaucratique décide, ou quand quelqu'un décide pour vous sur des enjeux de votre vie quotidienne sans que vous soyez consulté.

Il faut conquérir ce temps de la vie politique. Or le système actuel est conçu sur un schéma où, à part pour les gouvernants, tout notre temps doit être dépensé sur le marché où on doit vendre sa force de travail pour gagner de l'argent pour entretenir sa famille et payer des impôts pour entretenir la classe politique et les services publics.

Si on a une vision un peu plus large de la vie, si on pense qu'on doit avoir du temps dans son espace domestique, du temps pour ses loisirs (on dit loisirs, mais c'est un temps d'activité, sauf que d'une autre activité que l'activité marchande), et aussi pour participer à la décision politique... il faut envisager une redistribution du temps entre ces différentes sphères.

Un autre exemple avec les budgets participatifs, c'est à dire la mobilisation des citoyens pour participer aux choix budgétaires à l'échelle d'une commune. C'est chronophage. Si vous voulez pouvoir participer à ces activités, et pour bien participer, il faut qu'on reconnaisse le temps qu'on passe à cela. Un peu comme le délégué syndical, pour lequel on a réussi à créer des lois pour qu'il puisse bénéficier d'une réduction de son temps de travail pour se consacrer à son activité syndicale.

D'où l'idée d'une monnaie qui reconnaisse ce temps, et soit une façon d'articuler ces différents temps et de penser autrement notre revenu, au travers de la fiscalité. La monnaie reçue pour l'activité politique pouvant être utilisée pour la fiscalité.

- **Notre modèle de protection sociale**

La protection sociale c'est deux choses :

D'une part, c'est la protection de l'individu contre ce qu'on appelle les risques sociaux. Si on regarde comment la protection sociale a été définie, on voit qu'elle s'organise autour du travail : Normalement vous êtes inséré sur le marché du travail par le salaire. Si il n'y a pas de chômage, tout le monde reçoit son revenu en vendant sa force de travail aux entreprises, dans les bureaux, la fonction publique, etc.... Mais comme le montre le cas du chômage, il y a des risques du fait qu'à un moment donné, le marché du travail ne veut pas de vous. Et puis aussi des risques liées au fait que vous pouvez tomber malade, avoir des accidents, ou encore les risques de la vie domestique, et tout cela parfois vous empêche de pouvoir travailler et recevoir tout votre revenu au travers du travail marchand, dans des entreprises ou dans la fonction publique. Selon ce raisonnement, la Protection Sociale est envisagée comme résiduelle, pour boucher des trous, en partant d'une approche par les individus.

Mais la protection sociale, c'est bien plus que cela. C'est pourquoi on l'appelle protection sociale et non pas protection économique, ou sécurité économique. Dans le monde anglo-saxon, on serait plutôt sur cette idée de sécurité économique. Mais en France, ou aussi en Allemagne, la protection sociale, c'est plus que cela. La protection sociale protège aussi la société, elle a un rôle de lien social. Nos sociétés actuelles sont éclatées, il existe des frontières internes, des barrières entre différents mondes (le monde du travail, le monde privé, le monde des administrations : quand on va travailler, on change de monde, on sort de notre maison pour aller dans le monde de l'entreprise. Quand on va dans un service public, on va dans encore un autre monde). Ce sont des mondes séparés. La protection sociale permet d'articuler des revenus venant du premier monde, celui du travail marchand, avec des revenus provenant du second monde, le monde public , (avec les allocations et les services publics) et des usages de protections au sein de l'espace domestique, sous la forme de dons, par la famille, et toute sorte d'aide dans la sphère domestique (la famille élargie, les amis...). La protection sociale permet de maintenir l'unité d'une « société différenciée » entre des sphères (des mondes) multiples qui ont des logiques de développement très différentes. La logique du politique

n'est pas la même que la logique économique ou la logique de la sphère privée. Tout cela est nécessaire pour bien vivre, mais ce sont des sphères séparées.

Or maintenant, on est confrontés à l'idée que ce modèle est en crise. Avec les politiques libérales cette protection sociale conçue comme sociétale se dissout. On affirme que le marché va suffire à créer des liens sociaux. Mais ça ne marche pas. Les citoyens et les associations pensent que l'on a besoin de quelque chose pour continuer à faire société, que le marché n'est pas suffisant pour faire société.

- **Du temps pour la citoyenneté**

La proposition que développe Bruno Théret s'appuie sur l'idée de la réduction du temps de travail dans l'espace marchand a un grand potentiel innovateur. En France, c'est l'une des grandes innovations qui nous est venue de la gauche: réduire le temps de travail pour partager le travail parce qu'il y a beaucoup de chômage, et pour redonner du temps aux activités domestique, à la famille. Mais ce qu'on a oublié, c'est que cette réduction du temps de travail peut être aussi utile pour développer la citoyenneté. Elle dégage du temps pour les activités participatives à la prise de décision politique, ou au bon fonctionnement des services publics. C'est ce que montrent à leur échelle les Accorderies, les Banques de temps, qui sont des activités substitutives, ou plutôt complémentaires aux services publics traditionnels. Ce sont des activités d'échange de services sociaux.

Mais pourquoi cela ne se développe pas ? Parce que le temps de travail est beaucoup trop polarisé sur le travail marchand.

- **Une monnaie temps fiscale**

Si on revient maintenant à l'idée de contribution. Dans la société actuelle, capitaliste, on contribue par notre travail et par la fiscalité. La fiscalité est donc une variable importante à prendre en compte pour analyser la protection sociale. La fiscalité est la contrepartie de la citoyenneté. Pour la grande majorité de la population, cette fiscalité est quelque chose qui se paye dans la monnaie officielle, l'euro. Alors, pourquoi ne pas revenir à une forme de service public, qui se rapproche de ce qu'on appelait autrefois la corvée, où l'on payerait ses impôts par une activité politique, au sens noble, c'est à dire la participation à la décision politique, à la délibération politique, et la participation aux services publics.

Les banques de temps sont des formes très locales, très petites, fondées sur cette idée. Ce sont souvent des gens qui sont rejetés du marché du travail qui vont dans les banques de temps parce qu'ils ont une certaine disponibilité en temps. Pour que cela devienne vraiment démocratique, et que cela soit universel, il faut, pour tout le monde, un transfert du temps d'activité dans la sphère marchande vers un temps d'activité politique. Et qu'on ne puisse ne plus s'affranchir de ses impôts que par un paiement en monnaie capitaliste.

Tout cela introduit un système de valeurs et une autre forme de valorisation des activités. Quand on échange du temps dans des banques de temps, on a une égalité de valeur entre l'heure d'un cadre et l'heure de quelqu'un qui n'a pas fait d'études. Quel que soit le niveau de qualification reconnu dans la sphère marchande, et quel que soit le type de travail, on égalise la valeur de l'activité. On a un mode de valorisation égalitaire qui correspond à une valorisation démocratique. Comme dans le vote où la valeur d'un PDG ou d'un ouvrier est la même, une personne égale un vote, on fait abstraction de sa qualification, de son emploi, etc.

Les banques de temps ont inventé une forme de valorisation démocratique de l'activité. Et souvent, pour des activités qui sont de type de celle des services publics. Donc l'idée c'est de développer ça, de faire monter en échelle ce type d'innovation qui vient d'en bas de la société, et de lui donner une signification qui prenne toute son ampleur au niveau de l'ensemble de la communauté politique, c'est à dire d'un État, d'une nation.

Celina : au lieu d'obliger les pauvres à s'activer pour aller travailler, tu veux obliger les riches à s'activer pour aller échanger du temps dans les Accorderies ?

On peut le dire comme cela, mais on voit bien que les riches vont y perdre beaucoup... Et c'est là qu'on fait la jonction entre les deux modèles de monnaie. L'idée est de transférer des impôts monétarisés (c'est à dire payés en monnaie officielle) en impôts monétisés avec une monnaie temps égalitaire. Pour ce faire, il faut un taux de change entre l'heure de temps passé dans l'économie marchande, et l'heure de temps égalitaire passée dans l'économie politique, dans l'économie des services publics, de la décision politique, du gouvernement.... Il y a alors nécessité d'introduire une valeur moyenne de l'heure. Pour réduire le temps de travail dans la sphère marchande tout en stimulant la démocratie participative, par la transformation d'une partie de l'impôt en activité politique directe des citoyens. Dans une optique de transition, il faut définir une valeur dans la monnaie officielle de l'heure de temps politique démocratique.

Introduire ce principe démocratique de valorisation de l'activité, et en même temps, en faire un cheval de Troie pour réduire l'activité marchande.

On passe à un temps de clarification et discussion.

Manu essaye de tracer des lignes de ce qu'il a retenu

- on peut concevoir la monnaie pas uniquement en euros,
- on peut mesurer, ce n'est pas forcément négatif, car mesurer permet de limiter. Il faut alors savoir qu'est ce qu'on aimerait mesurer ,
- comment on peut démocratiser l'accès à d'autres formes de monnaie, et le temps est intéressant car on en a tous,
- comment on peut penser la protection sociale non seulement comme des transferts d'argent, mais aussi comme des transferts d'argent et d'heures, qui prennent en compte plus que notre situation vis à vis du marché du travail, mais la totalité des heures qu'on peut passer en activité. Et de cette façon, trouver des systèmes pour une protection sociale qui puisse fonctionner non seulement en argent mais en argent et en activité.

Manu rajoute que cela existe déjà un peu : aujourd'hui, les allocations familiales ce sont des heures de parentalité. Il y a déjà des choses qui peuvent être réinterprétés dans ce sens.

Bruno insiste sur le fait que, pour lui, la contribution en temps est principalement pour de l'activité citoyenne.

Sophie remercie Bruno, car ce qu'il dit touche des choses qu'elle est en train de vivre.

Véronique se pose la question du passage à une monnaie temps qui permette de vraiment payer l'impôt . Pour cela, il faut lui donner une valeur en euros. Mais alors.... tout s'écroule, « tout ça pour ça » ?

Bruno : pas du tout ! Parce que c'est une valeur unique pour tout le monde.

Il faut aussi comprendre cette proposition comme une proposition de transition. Si on arrive à un certain équilibre dans la contribution en temps, on va s'arrêter de transférer une partie des impôts du monétaire au temps. Et il n'y aura plus besoin d'équivalence entre les deux.

Mais il y a besoin d'un processus de transition où on est obligés de penser cette équivalence, sinon la puissance publique ne va pas avoir les moyens d'être cette structure d'organisation de la protection sociale, des services publics, du gouvernement de la société.

Mais ce prix de l'heure de l'activité politique est un prix unique, et donc c'est très redistributif. Le tarif de cette heure doit être fixé démocratiquement, par du débat. C'est une variable clé, car elle produit des effets économiques, et des effets redistributifs. Si on prend le salaire moyen ou médian, on va avoir une redistribution automatique. Les gens qui ont un salaire au dessus de ce salaire médian vont perdre, d'une certaine manière, car ils vont devoir s'activer sur des heures où ils vont

être moins rémunérés. Il auront les bénéfices de satisfaction de l'activité citoyenne, mais d'un point de vue économique, ils vont avoir moins de ressources, alors que ceux qui sont en dessous vont en avoir plus.

Il faut aussi considérer l'aspect économique de cette transformation, car on crée un secteur de service public, qu'on peut labelliser, en réutilisant les chartes qu'ont inventé les monnaies locales.... Cela existe : Ithaca Hours, le projet tunisien le Nabta (un rémunération en partie en monnaie temps pour les animateurs, qui permettaient de payer dans les commerces, qui à leur tour pouvaient accéder aux services)

La conversion est risquée, mais les influences peuvent aller dans les deux sens : que la logique du temps égal s'impose à la dynamique marchande, ou l'inverse

Jérôme souhaite une clarification sur l'idée d'une protection sociale permettant d'articuler les revenus du marché, les allocations et les aides de la sphère domestique. Cela permet ? Permettrait ?

Bruno répond que cela existe dans le système tel qu'il a été conçu, dans l'après guerre, en Europe continentale, avec les systèmes mutualistes. On a la sécurité sociale d'État, mais aussi le modèle mutualiste, avec des caisses privées, sous tutelle publique mais organisées sur la base de professions, ou de régions... et qui sont des organismes de droit privé.

Avec le libéralisme, il y a eu une tendance à l'étatisation, à la réduction des cotisations sociales et à une augmentation de la part fiscale. On va plutôt vers un modèle anglo-saxon où toute la protection sociale est fiscalisée, c'est l'état qui distribue les allocations. Mais dans le système français, avec les instances intermédiaires que sont les caisses de sécurité sociale, il y avait une démocratie sociale . C'était une sphère privée avec le développement d'une démocratie propre. Là il y avait une dimension sociétale complète. Ce n'était pas de la pure sécurité économique, il y avait en même temps la construction d'une citoyenneté sociale.

Denis a besoin d'un exemple concret pour bien comprendre :

Aujourd'hui, je paye des impôts en monnaie euros, demain il y a une partie de ces impôts que je pourrais ne pas payer en argent, que je payerai en temps, et avec un temps qui me sera rendu possible parce que je travaillerai moins dans mon travail salarié. Ce temps là, c'est un temps que je vais accorder à un service, une activité, à dimension d'intérêt général, un temps qui va servir à l'ensemble de la collectivité. Par exemple le soutien à la scolarité des enfants. Une activité qui aujourd'hui est une activité qui peut être inscrite dans des cadres de services monétarisés, mais qui est aussi souvent offerte par du bénévolat. Dans le système que Bruno propose, avec cette activité rendue comme ma part de fiscalité en temps, on fait baisser des services monétarisés tout en contribuant en direct à la protection sociale.

Pour **Bruno**, ce temps « fiscal » est plus spécifiquement sur la question de l'activité de participation politique. Par exemple pour définir des projets, un plan de développement de la ville.... Tu vas passer du temps pour la participation au niveau local ou au système d'enseignement pour reprendre ton exemple, et on va te donner une créance sur la société, d'un certain nombre « d'heures fiscale ». Et avec cette monnaie fiscale, tu vas pouvoir aller payer tes impôts, car tu auras une équivalence, ou encore payer d'autres services.

Soit c'est volontaire, soit il y a un minimum d'obligation. Car quand on est dans une société, il y a toujours un minimum d'obligations : les impôts sont complètement obligatoires. Il peut y avoir un socle minimum d'obligations, et puis du volontariat. Cela peut se faire à partir de banques de temps locales, ou de monnaies locales (Bruno donne l'exemple de l'Eusko, au Pays basque où on va pouvoir payer les services publics en monnaie locale).

Bruno explique que son idée, au départ, était de voir si on ne pouvait pas dé-monétariser complètement l'impôt, que tout l'impôt soit payé par une contribution en activités. Mais il a

réintroduit la monnaie avec une autre vision de la monnaie, avec une vision démocratique de la monnaie, une vision de la monnaie comme un instrument nécessaire, tout comme le langage ou le droit, pour construire une société. Et alors, cette valorisation par la monnaie temps devient un instrument de politique sociale et économique.

Donc l'État va reconnaître un certain nombre d'heures de travail dans les services publics. Mais aussi, et surtout, dans la participation à la décision publique (par exemple pour décider des choix budgétaires dans le cadre des budgets participatifs). L'état te versera cette monnaie fiscale, que tu pourras reverser tout de suite au trésor public pour payer tes impôts. Et que tu pourras aussi utiliser pour payer d'autres activités et services publics.

Marc aurait trois remarques

- Marc est totalement opposé au schéma proposé par Bruno. C'est un schéma probablement très intéressant au niveau micro, mais qui néglige totalement le macro, c'est à dire une société mondialisée, globalisée. On est dans l'utopie, et à l'échelon micro.

- Marc n'a pas la même définition de la protection sociale. Pour lui, Bruno a surtout parlé de la sécurité sociale. Mais la protection sociale c'est une agrégation de toute une série de dispositifs, d'institutions, de fonctionnements, ...

- pour Marc, il y a aussi une confusion entre impôt et cotisation sociale. Il y a une différence entre les deux à laquelle Marc est très attaché, même si une partie de la protection sociale est aujourd'hui financé par l'impôt (la CSG est un impôt). C'est vrai qu'il y a des évolutions qui nous font quitter le modèle français pour aller vers un modèle plutôt anglo-saxon.

- enfin, sur la question des contributions et de la gratuité. Si on prend un exemple d'échanges qui existent aujourd'hui et qui ne sont pas monétaires, celui des échanges intrafamiliaux et intragénérationnels. La société fonctionne pour une bonne part grâce à ces échanges. Certains de ces échanges sont rémunérés, quand, par exemple, on transmet à ses enfants une somme d'argent pour acheter une voiture, prendre une location, La plupart de ces échanges, (qui fonctionnent d'ailleurs le plus souvent dans le sens grands-parents → petits enfants) sont des échanges d'aide. Marc a eu à traiter il y a quelque années une question qui lui a paru extrêmement difficile : faut-il rémunérer, ou non, un aidant familial ? Un proche, par exemple une femme qui s'occupe de son mari. Si on fait appel à des services extérieurs, ils seront rémunérés. Mais faut-il rémunérer l'épouse ? Se pose là la question de la gratuité. Avec le système proposé par Bruno, tout va être intégré dans un système d'échange et va avoir une valeur. Pour Marc, la gratuité a de la valeur parce qu'elle est gratuite. « Je consens, je décide de consacrer du temps ». On romprait le contrat social si tout devait être calculé à l'aune d'une valeur qui soit marchande.

Ingrid fait remarquer que ce temps là n'est pas reconnu. Dans la pratique, une femme au foyer travaille 24h sur 24, mais son travail n'est pas reconnu.

Celina fait d'abord une remarque de méthode : depuis le début du projet, on tourne autour de la question de la contribution, et on ne sait pas comment faire pour s'en emparer. Aujourd'hui, on a demandé à des personnes de venir nous présenter d'autres idées. Ces idées sont peut-être complètement folles, on peut être ou ne pas être d'accord. Mais l'objectif n'est pas de prendre la proposition clé en main. L'objectif est d'écouter, de prendre ce qu'on trouve intéressant, ce qui nous bouscule et qui peut nous aider à construire encore autre chose, et à nous aider à sortir de l'impasse où on est sur cette question.

Sur le contenu, elle retient que la proposition faite par Bruno représente une réelle reconnaissance de certaines activités par la société, par le fait de pouvoir payer ses impôts (donc sa contrepartie à la société) de cette façon ; Bruno parle d'impôts, mais on pourrait tenir le même raisonnement en le nommant « cotisation sociale ». C'est une reconnaissance par la société

Par ailleurs, Bruno insiste sur le fait que ce temps là devrait être principalement un temps pour l'activité politique, pour participer à la décision politique. Cela rejoint certaines questions apportés ce matin. Quand Ingrid demandait « Comment la parole des gens en situation de difficulté peut être véritablement prise en

compte ? ». Le système que propose Bruno, c'est donner la possibilité à tout le monde de participer pareillement, à égalité, à ces temps de décision politique, car ce temps est posé en tant que tel.

Claudie se pose la question des inégalités de territoire, et des inégalités de contributions possibles selon les territoires (il y a par exemple des territoires désertiques). Comment cela se joue au niveau d'un état ? Comment tenir compte des autres échelles ?

Ingrid adhère à l'exposé de Bruno, mais aimerait mieux comprendre pourquoi le temps donné est une monnaie « fiscale » destinée à payer des impôts. Il y a la moitié des gens qui ne payent pas d'impôt sur le revenu car ils sont trop pauvres.

Ingrid a aussi une autre question sur la monnaie. Bruno a dit que la monnaie est obligatoire pour construire une société démocratique. Il a parlé aussi de la Papouasie Nouvelle Guinée. Mais il y a eu des époques où il n'y avait pas de monnaie. Ne pourrait on pas vivre dans une société sans monnaie ?

Bruno répond que l'idée qu'il y a eu des sociétés sans monnaie est une « fable », que l'on entend souvent mais qui n'est pas vraie. Il faudrait prendre du temps pour démontrer tout cela, entrer dans le débat anthropologique. une autre fois peut être ?

La réduction du temps de travail, ça parle à **Chantal** ! Elle est d'accord pour dire qu'on a négocié la réduction du temps de travail pour pouvoir permettre à des personnes de rentrer dans le travail. Pour la CFDT, c'était le but premier. Mais on n'a pas été jusqu'au bout.

Aujourd'hui, le débat n'est plus de dire qu'il faut réduire le temps de travail à la journée ou à la semaine, mais plutôt de réduire le temps de travail tout au long de la vie.

Et puis dans le cadre de la réduction du temps de travail, tout le monde n'a pas fait le choix de prendre des jours de RTT pour s'investir dans des associations, la famille, le sport, ou la vie politique.. Et dans la proposition faite par Bruno, il y a une obligation à utiliser la réduction du temps de travail pour quelque chose que la personne ne veut peut être pas. **Chantal** se pose la question du caractère volontaire ou obligatoire d'utiliser ce temps pour du temps politiques.

Une deuxième question concerne la façon d'accéder à ses droits. Le salarié accède à la protection sociale parce qu'il travaille, et non par ce temps qu'il consacre à la vie politique. Du coup, une personne qui ne fait que de l'activité politique, et donc qui n'a pas d'activité rémunéré sur le marché du travail accéderait comment à la protection sociale ?

Chantal a une troisième question, qui rejoint le débat qui a lieu dans le cadre des « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » (TZCLD) : Est ce qu'il n'y a pas risque de concurrence entre ces activités pour le bien commun et des activités salariés ? Par exemple dans le cas des services à la personne. Et c'est justement dans des domaines où les salariés sont très peu reconnus.

Véronique se pose la question de comment cela peut fonctionner au niveau national. Au niveau local, c'est facile d'imaginer, cela peut très bien fonctionner, et c'est même un gain pour les pouvoirs publics qui vont récolter plus d'impôts. Il y a par exemple des municipalités où la moitié des habitants ne paient pas de taxe d'habitation, car ils sont trop pauvres. Cette même municipalité peut leurs proposer de contribuer autrement, par exemple à la journée citoyenne pour le nettoyage des rues, etc. (il y a des activités de ce type qui existent dans des petites communes). C'est une contribution qui vient en plus, la collectivité locale est gagnante, et en contrepartie elle peut donner un chèque en monnaie locale qui peut servir à payer une place au théâtre, ou la cantine, etc. ; C'est un système qui peut être gagnant-gagnant, d'autant plus si il y a un espace démocratique pour fixer la valeur. Cela peut fonctionner au niveau local, y compris en interaction avec la sphère publique.

Dans notre réflexion, on devrait peut-être rester au niveau local pour certaines choses.

Bruno donne des pistes de réflexion en réponse à toutes ces questions.

– On peut partir du local, mais l'intérêt est d'avoir quelque chose au niveau national. Le gouvernement des sociétés est encore au niveau national, la fiscalité aussi, y compris au niveau de l'Europe. Il n'y a pas de problème de globalisation. La globalisation joue comme univers mental sur les dirigeants, mais le bien vivre se construit du bas vers le haut. Ces propositions sont tout à fait valables à l'échelle d'une communauté politique qui se reconnaît comme souveraine. C'est lié à la souveraineté

– Il y a nécessairement une part d'obligation. Mais pas plus qu'il n'y en a aujourd'hui. Dans le modèle républicain, il y a l'idée d'une contrepartie de chaque citoyen. Et l'idée que les pauvres qui ne peuvent pas payer d'impôts ne sont pas de vrais citoyens existe. Si on veut revaloriser le statut de citoyen de façon universelle dans un pays, il faut permettre à tout citoyen d'accéder à une contribution à la sphère publique, au fonctionnement de la sphère publique, qui produit des biens différents de la sphère marchande (services publics dans l'éducation et la santé par exemple), et qui prend les décisions. Or c'est le peuple qui est le souverain, il ne fait que déléguer à ses représentants sa souveraineté. La proposition qu'il fait permet aussi de dé-professionnaliser la classe politique.

– sur la question de la tension / concurrence entre salariat et activité citoyenne participative. Si on prend l'exemple de l'école, si on dit que l'on fait entrer les parents dans l'école, il va y avoir des chocs avec les professeurs. Donc il faut penser en termes de co-production.

C'est d'ailleurs ce qui se fait dans les associations, entre bénévoles et salariés. L'idée est donc de généraliser ce type d'expériences pour arriver à coproduire les services publics. C'est à dire des services pour le bien commun, de protection de la société et du social, dans un cadre où il y a à la fois des citoyens, qui sont aussi les usagers, et des spécialistes / experts.

Dans une organisation qui produit des services, il y a de fait une minorité d'experts, et une majorité dans la gestion. Ces tâches de gestion peuvent être prises en charge par des citoyens. Ça a un rôle éducatif aussi.

– Sur la question impôts/cotisations sociales. L'idée n'est pas de substituer, de remplacer ce qui existe, mais d'organiser une transition vers un développement plus soutenable du point de vue social. C'est à dire de ressourcer.

Quand on pense réduction du temps de travail dans la sphère d'activité marchande, l'idée c'est de réduire aussi les impôts en euros. En même temps qu'on réduit le temps de travail, on ne fait pas une réduction de salaire ou des profits, mais une réduction des impôts. Et du coup, des dépenses publiques qui sont payées en euros. On dé-monétarise la fiscalité en introduisant une fiscalité temps, et on dé-monétarise aussi les dépenses publiques. La sphère publique aura moins de ressources en euros, et les nouvelles ressources, ce sera l'activité citoyenne.

Pour la protection sociale, cela veut dire faire entrer l'activité citoyenne dans le système de protection sociale. Débureaucratiser la protection sociale, et passer à un modèle de co-production. Cela va débureaucratiser la protection, l'éducation, l'hôpital,... Tout ceci dans l'idée de complémentarité, et non pas de substitution.

– Si l'on revient aux monnaies : On dispose d'une monnaie euro qui permet de continuer à exporter, mais on peut aussi avoir une monnaie nationale complémentaire, qui elle, va fonctionner dans un circuit économique relativement autonome par rapport au circuit global. Car ces circuits sont séparés. Et c'est le fait d'avoir une seule monnaie pour alimenter tous ces circuits qui ne va pas. Une seule monnaie ne peut pas tout faire.

Il est 12h45, le repas nous attend. Manu distribue un document où il a essayé de recenser les droits existants liés à des contributions.

Violaine doit repartir, elle a d'autres obligations cet après-midi.

*On reprend à 14h en accueillant **Denis Vienot**, bénévole au Secours Catholique. Il représente le Secours Catholique à la commission nationale consultative des droits de l'homme, et **Jocelyne Cabanel**, syndicaliste, membre de la Commission Exécutive de la CFDT, en charge de l'action publique et la protection sociale.*

Le premier temps de l'après-midi sera consacré à une intervention et échanges avec Jocelyne et Chantal, de la CFDT.

Manu pose le cadre : L'objectif de ce séminaire est d'explorer la manière dont on pourrait faire évoluer la protection sociale, pour qu'elle touche autrement plus de monde. Aujourd'hui, il y a deux manières principales d'ouvrir des droits : le travail rémunéré et la situation de besoin. En y réfléchissant, on a redécouvert l'idée qu'on pourrait peut-être avancer sur une protection sociale qui reconnaisse d'autres formes de contribution. Cette reconnaissance existe en partie, par exemple avec les allocations familiales, ou la situation des aidants.

Cette dernière question est très présente dans le contexte d'aujourd'hui, avec en particulier le mouvement dans les EHPAD qui nous interroge, et les revendications sur la place des aidants pour les personnes en situation de handicap, mais aussi pour les personnes âgées dans une société vieillissante. Cette reconnaissance peut se faire au détriment de travailleurs sociaux ou d'emplois dans des services spécialisés, avec un risque de « concurrence ».

La reconnaissance d'autres formes de contribution est aussi présente dans la reconnaissance du travail syndical qui n'est pas un travail rémunéré comme un autre. Dans le travail politique, seuls les dirigeants sont reconnus et ont des droits, mais les « dirigés » n'en ont pas.

Il y a plusieurs manières de prendre cette question. Une des propositions fréquemment amenée au débat est celle du revenu universel. Ce n'est pas une position qui fait consensus au sein de notre collectif.

Ce matin, on a donc commencé à lister les questions que cela nous posait... Monétarisation de toutes les activités ? La question de la gratuité ? Concurrence avec les services de proximité ?... Au fond, la question serait de savoir où on met les frontières, entre contribuer autrement, travailler, passer du temps pour soi et les autres de manière gratuite... Que faut-il revendiquer, pour que cela amène plus d'avantage que d'inconvénients.

On est bousculés par ces questions, et on s'est donné deux jours pour se laisser bousculer et voir, enfin de séminaire, où tout cela nous amène. Et on voulait avoir aussi un point de vue syndical.

Apport de Jocelyne Cabanel et Chantal Richard, de la CFDT

Jocelyne démarre en posant le cadre de son intervention. La CFDT travaille avec le Secours Catholique avec des proximités d'idées, pour des objectifs communs autour de la dignité de la personne humaine, la reconnaissance de la valeur de chacun, l'inclusion sociale. Par ailleurs, le congrès de la CFDT aura bientôt lieu, où un certain nombre d'éléments seront mis en débat, et c'est très intéressant de les confronter et de se laisser bousculer aussi.

- **Une analyse de la problématique « protection sociale » par le point de vue d'un syndicat.**

Être syndicaliste, cela veut dire avant tout décider de s'organiser ensemble, faire des cercles de solidarité, pour faire face à un certain nombre d'adversités. La première d'entre elles est l'asymétrie du contrat de travail, avec un employeur tout puissant par rapport aux salariés. Mais il y a aussi d'autres difficultés, qui touchent tout le monde mais aussi les salariés, qui sont l'ensemble des risques contre les quels on veut se prémunir : le risque de la maladie, le risque du chômage, la vieillesse, les accidents de vie. Le rôle

fondamental du syndicat, avant d'être dans l'institutionnel et de penser des systèmes, c'est de se dire comment ensemble on définit ce qui pour nous est une priorité qu'on doit résoudre et ensemble créer cette solidarité.

Cela pose effectivement la question du périmètre de solidarité. Assez logiquement, ce périmètre a d'abord été celui des entreprises, puis celui branches, avec, au fil de l'histoire, une volonté d'universalisation.

Dans l'histoire, la problématique telle qu'elle a été posée a souvent été celle de l'absence de revenu de remplacement quand on n'est plus en possibilité de travailler. En réponse, toute une partie de la construction de la solidarité s'est faite pour organiser ces revenus de remplacement : ce sont les caisses de solidarité qui préfigurent le système actuel.

Pour résumer : des actions collectives, des dispositifs, et une volonté d'universalisation de ces dispositifs. Avec un point auquel nous sommes très attachés : nous sommes acteurs de la contribution mais aussi acteurs de la gestion de la protection sociale qui en découle. Le syndicalisme s'est aussi construit en opposition avec un certain paternalisme où l'employeur était capable de penser des protections pour les salariés. Une des revendications du syndicalisme était d'être aussi acteurs dans la gouvernance.

C'est une question qui est aussi posée dans les discussions de l'actualité : est ce qu'on est acteurs du système, est ce que ce système nous appartient, ou pas ?

Les systèmes se sont institutionnalisés, avec une gouvernance plus ou moins paritaires, avec un élargissement progressif à d'autres acteurs qui représentent aussi l'intérêt général : les associations de malades pour la branche maladie, ou les associations familiales dans la branche famille. Et avec des tensions avec l'Etat sur son rôle et sa place, et dont on vit les dernières étapes actuellement, avec un rôle de l'état de plus en plus important dans la gouvernance et un cadrage par les députés de l'ensemble du budget de la protection sociale.

Pour la CFDT, la protection sociale, c'est décider ensemble de construire pour ceux qu'on a envie de défendre. Mais on est aussi interpellés aujourd'hui par un certain nombre de dysfonctionnements : notre système de protection n'est pas allé au bout de ce qu'on pouvait souhaiter, même si il y a eu énormément de progrès depuis les premières caisses de secours mutuel jusqu'au système actuel. Pour autant, on voit bien que la pauvreté existe, les inégalités sociales et territoriales continuent et se reproduisent. On voit aussi qu'il y a énormément de trous dans la raquette. C'est en particulier le cas de ce qui se passe quand on n'est pas en emploi. Au début, la protection sociale s'est construite autour de l'emploi, mais surtout de l'emploi salarié, en CDI, dans une période où on estimait qu'il suffisait de vouloir travailler pour le pouvoir. Et donc une solidarité collective avec des personnes dont on faisait vraiment la preuve qu'elles ne pouvaient pas travailler.

Aujourd'hui, avec de nouvelles formes d'emploi, avec un chômage de masse, avec les temps partiels, et des évolutions sociétales, on voit que de rattacher la protection sociale au statut, et notamment au statut salarié, laisse trop de gens de côté. La CFDT le pose très clairement comme une injustice. Au cours de nos réflexions dans la période récente, on a essayé de se libérer du statut, avec l'idée de reconnaître la dimension de la personne, et donc de rattacher les droits à la personne et non plus au statut. C'est une étape assez forte dans l'évolution de nos revendications.

- **La question des modes de financement de la protection sociale**

Du point de vue de la masse d'argent qui est en jeu, le modèle de protection sociale est expansionniste, c'est à dire qu'on met aujourd'hui beaucoup plus d'argent dans la protection sociale que ce qu'on a pu faire par le passé.

Est ce que cette somme d'argent doit être apportée sous la contrainte, ou est ce qu'on accepte de contribuer pour financer le système ? Derrière cette question il y a celle du consentement à l'impôt et de l'adhésion au système.

Pour la CFDT, toutes les protections universelles doivent être prises en charge par l'impôt. Et c'est pour cela qu'elle distingue, dans sa réflexion sur la protection sociale, les risques universels et ceux qui ne le sont pas.

Toute personne malade doit être soignée, la prévention est nécessaire. Donc tout ce qui relève de la santé doit être lié à l'impôt, et non pas au revenu du travail. En effet, la solidarité est un partage de richesses, et il faut définir la méthode à utiliser pour la participation sur les richesses qu'on crée.

Pour la CFDT, pour les risques universels (santé, famille), la participation doit se faire par la CSG, donc une contribution sociale qui ne repose pas uniquement sur les salaires, sachant que quand on est salarié, la CSG porte sur le salaire.

La question est donc de savoir comment on pense le système de solidarité au sein de l'impôt, pour que la société soit inclusive et que la nécessité de justification pour bénéficier du système de santé ne se pose pas car elle est résolue par la contribution à l'impôt (ou par les principes d'exonération ou de contribution symbolique).

La CFDT voit les choses différemment pour les risques « contributifs », comme le chômage et la retraite : maintenir un revenu de remplacement, assis sur une contribution du salaire.

- **Ne pas renoncer à ce que chacun puisse avoir une contribution reconnue par un emploi de qualité.**

On est impactés par cette question. Si on veut vraiment prémunir tous les citoyens contre le risque de la pauvreté, il faut aller plus loin que les seules questions de la santé ou la famille. C'est la question du reste à vivre / revenu minimum / aide sociale que l'on est capables collectivement d'attribuer aux personnes qui n'ont pas de revenu.

La CFDT est assez proche du « rapport Sirugue » : Il y a actuellement une multiplicité de dispositifs, attachés au statut et qui laissent un certain nombre de trous dans la raquette. La question est alors de définir vers qui on souhaite collectivement flécher les aides sociales, et comment simplifier ces aides sociales et en faire un socle à destination des personnes.

Par contre, en écho à vos questions sur la monétarisation, la CFDT est très mal à l'aise à penser que résoudre la question financière serait résoudre la question de l'inclusion sociale.

C'est même une réaction épidermique : on ne peut résoudre la question simplement en attribuant à chacun une somme financière, car la question est de savoir comment on prend sa place dans la société. Du point de vue de la CFDT, et en tant qu'organisation syndicale, il apparaît essentiel de ne pas renoncer à ce que chacun puisse avoir une contribution reconnue, utile et valorisée. Ne pas renoncer à ce que chacun puisse avoir une contribution qui aie de la valeur. Reconnaître à chacun la possibilité d'avoir un emploi de qualité est fondamental.

- **La reconnaissance des activités du « care », qui aujourd'hui pour beaucoup des activités bénévoles.**

C'est la question du bénévolat, de l'engagement, et de la reconnaissance d'activités qui ne sont pas forcément sur une logique actuellement reconnue par le marché.

Ce qui dérange, c'est qu'une partie de ces activités sont féminines. Et que derrière le fait de ne pas valoriser et reconnaître un certain nombre d'activités bénévoles, il y a une vraie négation de l'intérêt, de la contribution, de la richesse produite par ce temps non rémunéré, par ces activités. La position de la CFDT, pour un certain nombre de métiers qui relèvent du « care », c'est donc de dire « nous sommes une richesse ». Et donc si ces activités ont de la valeur, on doit être capables de les financer, d'accepter de payer pour cela. Car de fait, on paye toujours, mais la seule différence entre reconnaître ces activités ou ne pas les reconnaître est dans la forme de paiement : soit il est mutualisé, soit il ne repose que sur les personnes. Par exemple sur la question des aidants : soit on mutualise un service public ou un service financé collectivement, et ceux qui en ont besoin peuvent accéder à un service d'aidants par des professionnels ayant des qualités professionnelles et qui sont rémunérés, soit on accepte que certains ne puissent pas se payer ces services, et soient obligés d'arrêter leur travail et de contribuer, à titre individuel, 24 heures sur 24, jusqu'à l'épuisement.

Il est donc fondamental de revenir à question de la solidarité et des cercles de solidarité. Qu'est ce qu'on considère qui relève d'un risque individuel dans lequel on se débrouille tout seul, et qu'est ce qu'il relève de l'organisation collective et d'une volonté de mutualiser ? Derrière la question de la solidarité, il y a celle de la mutualisation.

- **Droits personnels et mutualisation.**

Le fait qu'on aie des droits personnels ne veut pas dire qu'on ne mutualise pas. Il faut arriver à définir ensemble à la fois les droits personnels et leur mutualisation. Si on prend l'exemple des droits à la formation. On sait qu'aujourd'hui, si on n'accepte pas la formation, on aura des difficultés à trouver une place sur le marché du travail, car les emplois (en tout cas les emplois en France) ont tendance à se segmenter entre emplois très peu qualifiés et une économie de la compétence. Donc tout le monde doit accéder à la formation, et en particulier ceux qui ont eu des difficultés au début de leur parcours.

C'est la raison pour laquelle la CFDT a poussé vers les comptes personnels. C'est à dire des comptes universels attaché à la personne : tout le monde peut ouvrir des droits, et on organise la mutualisation. Penser ce compte en heure, c'est se dire que chacun qu'on a un droit à du temps de formation. La mutualisation s'organise par la partie qui relève des employeurs, et la partie de la collectivité, pour que les inégalités puissent être compensés. Le travail de gouvernance collective de cette part mutualisée est celui de définir qui en a le plus besoin, qui on cible pour donner du temps et du droit à accéder à de la formation, quelles sont les règles du jeu et comment on finance.

Le système de protection sociale qu'on aimerait arriver à pousser est un système avec ces trois éléments : droits personnels, organisation de la mutualisation, et gouvernance collective avec des représentants de chaque acteur social pour poser les règles et être responsables du dispositifs.

C'est un système qui n'est pas forcément dans l'air du temps, mais qui nous responsabilise. C'est ce que la CFDT a essayé de faire pour les retraites et les retraites complémentaires.

- **Sur le revenu universel**

Cela fait partie des sujets qui seront mis en débat lors du prochain congrès de la CFDT qui aura lieu à Rennes en juin. En 1995, la CFDT était contre l'idée du revenu universel, dans l'idée que ce serait accepter la fin du travail. Puis elle a ré-ouvert le débat. Aujourd'hui elle pose la question dans les termes suivants : Comment traiter la question du financement et de la solvabilisation de ce revenu ? Comment traiter la question de l'accès à ce droit, et donc définir l'ensemble des droits à matérialiser : la partie financière, mais aussi et surtout les services publics, comme les hôpitaux, et d'autres services solvabilisés, et comment penser l'accompagnement, car il n'y a pas d'accès si on laisse les gens face à leurs difficultés.

Ce serait un revenu universel en nouveaux indicateurs de richesses, qui se définirait en matérialisant l'ensemble des droits faisant partie du paquet auquel chacun a le droit de prétendre. On est critiques avec une version du revenu universel qui serait juste un revenu financier, mais l'aspiration à l'universalité et à une société d'égaux dont il est porteur sont deux dimensions qui doivent être intégrées et rendus plus lisibles dans le système de protection sociale tel qu'il est conçu aujourd'hui.

On passe à un temps de clarification et de questions

Dominique pose la questions du point de vue de la CFDT sur loi en préparation sur la réforme de l'assurance chômage

Chantal répond. Chantal est en charge, au sein de la CFDT, du dossier insertion/pauvreté et du dossier chômage. Elle a participé aux négociations sur l'assurance chômage et a analysé, avec un petit groupe, le projet de loi. Il ne reprend pas l'accord qui a été négocié et signé. La CFDT a quelques inquiétudes :

– il y a un changement de philosophie dans les cotisations d'assurance chômage. Tout à l'heure, Jocelyne a dit que la CFDT souhaitait garder une cotisation salariée, mais celle-ci disparaît, comme c'était annoncé. Ce projet est aujourd'hui au Conseil d'État, il va être ensuite présenté au Conseil

des Ministres le 25 avril, puis sera envoyé à l'Assemblée pour le débat parlementaire. A ce jour le projet de loi entérine qu'il n'y a plus de cotisation salarié pour financer l'assurance chômage, on passe à la CSG pour les salariés, les fonctionnaires et les retraités. Cette augmentation de 1,7 % de la CSG va donc servir, en partie, ou pas, à l'assurance chômage. Mais nous n'avons aucune certitude quant à l'enveloppe globale qui serait destinée à l'assurance chômage.

– l'assurance chômage ne serait plus ouverte seulement aux salariés qui ont subi perte involontaire d'emploi, puisqu'on l'ouvre aux démissionnaires et aux indépendants. On change donc la philosophie même du régime.

– sur la gouvernance, les partenaires sociaux auraient encore la main sur la négociation, mais avec cadrage très serré par l'état.

Laurent demande des précisions sur la position de la CFDT sur la reconnaissance et la valorisation d'une contribution bénévole dans la protection sociale

Jocelyne répond qu'à partir du moment où on imagine des droits personnels, on imagine aussi potentiellement la possibilité de reconnaître des formes d'engagement différents, bénévolat ou engagement politique, qui ouvriraient des droits au travers du CPA (qui serait réellement un compte personnel d'activité, et non un compte personnel de travail, ou de salarié). Des droits qui relèveraient de la solidarité nationale. A partir du moment où on fait un pot commun, on se donne la possibilité et des règles pour en affecter une partie en fonction de la reconnaissance de certains statuts.

Mais on doit être très vigilants sur la concurrence potentielle entre actifs. C'est à dire que certaines personnes se retrouvent contraintes à devenir des aidants à défaut de pouvoir accéder à certains services professionnels, et que la reconnaissance de la professionnalité de certains acteurs disparaît. La question du choix et de la volonté de s'engager sur certaines activités doit être posée, avec des alternatives à cela. Et quand le métier n'est pas reconnu, ce n'est pas une alternative.

Il y a un autre point sur lequel la position de la CFDT n'est pas tranchée, c'est la question de ce qui relève du don. Comment ne pas aller vers une société où tout mérite rétribution, mais laisser une partie qui relève du don, de la militance, de l'engagement social ? Oui pour une certaine reconnaissance, non si on va vers une équivalence.

Manu a une question qui relève de la question démocratique. Si on regarde l'histoire, il y a une perte importante de démocratie sur le volet sécurité sociale depuis un certain nombre d'années, qui se poursuit aujourd'hui avec la réforme de l'assurance chômage. Comment vous le vivez ? De l'extérieur, en n'étant pas syndiqués, on a l'impression que « cela passe ». Pourquoi ? Cela n'intéresse pas les foules ? On n'arrive pas à faire de contre-proposition dans un système où les syndicats sont minoritaires ? Comment on reconnaît la contribution politique qui était faite par les organisations syndicales de salariés, et qui aujourd'hui diminue de plus en plus, qui se rétrécit au Parlement et à Bercy.

Jocelyne répond que le parlement est un représentant de la démocratie. La question est plutôt celle d'une conception de la démocratie qui pose, ou pas, les parties prenantes comme acteurs dans la décision. Qui définit l'intérêt général ? La CFDT pense que l'État, et les politiques en général ne sont pas les seuls garants et concepteurs de l'intérêt général. La question est bien plus dans l'articulation entre démocratie politique et démocratie sociale, pour arriver à faire émerger un intérêt général qui soit co-construit par les corps intermédiaires.

La décision du cadre financier par le Parlement contraint le système et limite les marges de manœuvre. Pour autant ce n'est pas choquant que le parlement se positionne, vu les montants en jeu.

La période actuelle est très violente. On est en train de négocier les conventions d'objectifs pour les 5 ans qui viennent avec 10 % de moins sur les volets famille et santé, et donc la certitude que « ça ne passe pas » et, en face, le gouvernement peut passer en force parce que dans l'opinion publique, c'est une évidence que la protection sociale coûte trop cher et qu'on ne peut mettre plus d'argent sur le tapis. Le premier des combats est celui du consentement à l'impôt. Si on veut prendre en charge la perte d'autonomie, il faut accepter de mettre de l'argent dans la perte d'autonomie. La CFDT était favorable à une hausse de la CSG, mais pour le financement de la perte d'autonomie, qui est un risque universel.

Chantal complète. Aujourd'hui, qui sait, au niveau de la population, que ce sont les partenaires sociaux qui ont la main aujourd'hui pour l'assurance chômage ? Tout le monde pense que c'est l'État qui définit les règles et qui paye. C'est comme cela que cela fonctionne pour la maladie, car à un certain moment on a décidé de changer la gouvernance, mais personne n'a senti le changement.

On a un système de protection sociale qui est plutôt pas mal, mais qui provoque des trous dans la raquette, avec une partie de la population qui n'est pas bien couverte, mais les usagers de la protection sociale n'ont pas le sentiment qu'il y a une histoire, avec des décisions sur qui paye, pourquoi, etc.... La population ne sait pas comment cela fonctionne réellement, quelles sont les règles du jeu. On a de la pédagogie à faire, de l'histoire à raconter, pour savoir où on en est ce qui se dessine.

Séverine réagit en racontant que le collectif bosse depuis trois ans sur ces questions, mais en partant de nos vies. Il faut expliquer aux gens, sinon ils ne vont jamais rien comprendre. Il faut aussi que les gens du gouvernement descendent un petit peu pour venir comprendre ce que sont nos vies, et ne pas répondre seulement « le trou de la sécu ».

Chantal est d'accord, tous les corps intermédiaires doivent prendre le temps d'expliquer.

Jocelyne raconte que son engagement à la CFDT sur le thème de la protection sociale est aussi lié au fait qu'elle a soulevé un problème sur la petite enfance, et s'est alors retrouvée mandatée dans une CAF. C'est là qu'elle a compris le système. Or le système appartient aux utilisateurs. Tous les usagers sont potentiellement des administrateurs, qui peuvent être gestionnaires de la CAF. Tous les ans, il y a un CA qui est public, qui permet à tout le monde de comprendre comment sont prises les décisions. C'est à nous de le faire vivre

Claudie raconte qu'en ce moment, les associations et réseaux associatifs sont très sollicités par le gouvernement, sur le travail des associations, leur financement, la question de la citoyenneté, de la place du bénévole. Dans ces groupes, la question du bénévolat est abordé à travers la vie associative, avec l'idée que les gens ne seraient pas assez citoyens, et que les associations seraient l'outil idéal pour augmenter le niveau de citoyenneté des personnes. Claudie est étonnée de voir qu'on traite des mêmes sujets, mais sans jamais les aborder sous l'angle de la protection sociale. On entend de la part du secteur associatif des prises de position sur la reconnaissance du bénévolat, le revenu universel, etc, mais avec l'entrée de la défense des associations. La Fédération des Centres Sociaux a été interpellée directement par le gouvernement qui nous a dit « venez faire quelque chose en direct avec nous », alors qu'il sait très bien que notre partenaire est la CNAF. On s'en est rendu compte que si on traitait directement avec le gouvernement, on entrerait dans un système où on ne reconnaissait plus la CNAF. On a donc reculé et on s'est mis derrière notre partenaire institutionnel. Claudie a le sentiment que si toutes ces questions sont traitées directement par le monde associatif, on élimine la dimension de la protection sociale, il y a une forme d'instrumentalisation.

Jérôme remercie Jocelyne et Chantal pour leur présentation, cela lui a permis de mieux connaître les positions de la CFDT. Il a une remarque sur la question des corps intermédiaires. Il y a un lien à établir plus fortement avec les associations, qui ne se fait pas aujourd'hui. Jérôme accompagne des collectifs de

chômeurs, mais quelle place ont-ils dans les négociations autour de l'assurance chômage ? Sa remarque n'est pas une remise en cause du travail de la CFDT, mais de dire que cela manque de démocratie. Aujourd'hui, tout cela est insuffisamment connecté. Jérôme a été pendant 7 ans délégué d'une fédération de centres sociaux, et n'a jamais réussi à rencontrer administrateurs de la CAF locale, qui étaient plutôt rattachés au MEDEF et à l'UDAF, les autres associations n'y ayant pas accès. Il y a une alliance à construire entre associations, syndicats, mouvements citoyens. Pour l'instant, on critique le système chacun de notre côté.

Jérôme a une autre question sur la réduction et le partage du temps de travail. Quelle est la position de la CFDT ? La question va dans le sens d'élargir la contribution en partageant plus le travail.

Marc a deux réflexions. Il a été pendant longtemps administrateur de caisse sociale, en tant que personnalité qualifiée (PQ). C'est une fausse démocratie, une démocratie d'apparence. Un théâtre d'ombres où beaucoup de choses sont jouées avant qu'on entre en séance. C'est une démocratie très formelle, il faudrait reconstruire quelque chose, et on est maintenant dans une période où on pourrait peut être le faire.

Son autre remarque concerne la place de l'enseignement sur la protection sociale dans l'éducation nationale. La protection sociale est extrêmement mal ou pas enseignée, alors que c'est un des éléments substantiel du contrat social. Il faudrait que le Secours Catholique, avec d'autres, fassent pression vis à vis de l'éducation nationale pour que ce soit enseigné. En contribuant à la formulation de manuels à partir des expériences, pour dire et expliquer concrètement pourquoi il y a quelque chose qui se joue là.

Denis pose la question des corps intermédiaires : on en a beaucoup parlé, mais ce serait important de se redire qui sont ces corps intermédiaires. Aujourd'hui, il y a une gouvernance qui a été posée, qui s'est construite historiquement, et qui est très liée aux syndicats, donc en lien avec le travail. Est ce qu'aujourd'hui cette gouvernance est réinterrogée dans sa forme très centrée sur le travail ? Peut on avoir un élargissement de cette gouvernance et des formes de représentation de la société ?

Jocelyne partage ce qui a été dit sur la nécessité de travailler ensemble, des alliances, et de la confrontation, car on peut ne pas être en permanence d'accord sur tout. Ce qui est important est d'en débattre, et d'arriver à poser les objets de consensus et de dissensus, car c'est ce qui permet de trancher.

Pour la CFDT, les corps intermédiaires sont importants, car c'est une forme d'organisation où les individus ne représentent pas qu'eux mêmes, mais une pensée collective qui est plus que la somme de participations individuelles. Dans ce sens, le recours au numérique donne l'impression de consultation parce qu'on a, par exemple un forum où tout le monde peut dire ce qu'il veut. C'est bien sûr intéressant, mais cela ne remplace pas le fait de se mettre ensemble, de s'expliquer sur le sens des mots, de se donner la possibilité de bouger par rapport à la position qu'on avait en entrant dans le cercle. Un corps intermédiaire est un représentant qui assoit sa légitimité sur des éléments qu'on a besoin de poser publiquement. Au niveau des syndicats, on a posé la question de la représentativité, c'est à dire de savoir qui on représente, comme salariés, pour avoir droit à la parole, pour que l'avis qu'on porte soit bien celui issu d'un débat. Le nombre de syndiqués n'est peut être pas très grand, mais il est dix fois plus grand que celui des partis politiques. A la CFDT, on a environ 700.000 adhérents, cela fait partie des plus grandes organisations en France.

Jocelyne entend également les reproches qui peuvent être faits au fonctionnement des Caisses de Sécurité Sociale, qui peut être extrêmement frustrant, surtout si on y siège à titre individuel. L'intérêt d'être dans la gouvernance d'une Caisse n'a de sens que si on est capables de travailler avec les territoires, et d'être en lien avec les travailleurs (salariés, chômeurs actifs,..). La question

pour le syndicat est de savoir comment faire vivre cette relation entre les gens qui nous mandatent et les instances. On revendique aussi qu'à l'intérieur d'un CA, le pouvoir soit équilibré, qu'on ne laisse pas la main à la technocratie, surtout quand on n'a pas le temps ou les ressources pour analyser, pour être en capacité de peser.

Sur le partage du temps de travail, la CFDT a beaucoup promu le passage aux 35 heures. Aujourd'hui, le partage du temps de travail est aussi une fausse question, car il y a une segmentation des emplois, avec des emplois à forte compétence, fortement rémunérés, et des emplois qui cumulent précarité, pénibilité,... La CFDT prône l'idée d'avoir du temps tout au long de la vie, avec des périodes de formation, de façon à ce que tout le monde puisse aller vers l'économie la compétence et la possibilité d'avoir le métier qu'on a envie de pratiquer. Partager mécaniquement et rester là où on est paraît enfermant.

Thierry a l'impression qu'il y a des logiques qui se contredisent dans le raisonnement. On part de l'idée que « le bénévolat est important et il faut reconnaître la richesse produite », mais alors, « si les activités ont de la valeur, il faut les payer » et, du coup, « ce ne sont que les services professionnels qu'il faut reconnaître et qui seront dans la mutualisation ». Cela revient à dire « je te reconnais mais on n'est pas équivalents, entre bénévolat et emploi qualifié. De notre côté, on réfléchit à l'idée de reconnaître et mutualiser des choses qui se font déjà, sans que cela devienne forcément des emplois rémunérés.

Pour **Manu**, reconnaître ne veut pas dire que cela doit être forcément équivalent.

Jocelyne répond en prenant l'exemple de l'accueil du jeune enfant. Un parent qui garde son enfant : est ce que c'est du bénévolat, de la contrainte ou est ce que c'est une activité qui doit être rémunérée ? On peut avoir les trois dimensions, mais les trois ne sont pas remplaçables l'une par l'autre. C'est important qu'une partie de l'accueil du jeune enfant, par son parent, son grand-parent, son voisin, soit gratuit, que ce soit du don. Que collectivement, on trouve important de s'occuper de son jeune enfant, que c'est une dette que l'on a vis à vis des enfants qui sont autour de nous.

En même temps, il y a une vraie professionnalité à s'occuper des enfants, et à permettre essentiellement aux femmes de ne pas être bloquées dans leur vie car elles élèvent leur enfant. C'est important que cette dimension, qui touche aussi au développement de l'enfant, soit reconnue comme ayant une valeur professionnelle forte, et qu'elle soit payée en tant que telle, sans les mettre dans un voile d'invisibilité parce qu'elles pourraient être faites bénévolement.

Manu pose alors la question des congés parentaux de haut niveau. Ce serait reconnaître le fait qu'on passe du temps avec son enfant, tout en étant protégé car on conserve son niveau de revenu, plutôt que de développer les crèches.

Jocelyne ne serait pas d'accord avec cette option si c'est « plutôt que de développer des crèches ». Mais c'est important de le permettre et de le reconnaître si c'est un choix. Donner le choix, et donner la capacité de financer ce choix. La question du bénévolat se pose de la même manière ; est ce que c'est un bénévolat de choix ? Ou est ce que c'est une activité subie qui repose sur un cercle de solidarité très faible.

Pour répondre à un besoin, est ce qu'on laisse la nécessité de s'organiser sur les seules épaules de quelques bénévoles, ou est ce qu'on le porte plus collectivement et qu'on accepte de le financer ?

C'est un peu contradictoire car ce sont des tensions. Par exemple sur la question des proches aidants, il faut qu'on accepte d'avoir des temps pour que salariés puissent quitter leur emploi pour s'occuper de proches parce qu'ils ont des choses à apporter, une envie de faire qui dépasse le seul soin professionnel, et en même temps avoir des services pour accompagner la fin de vie et que ces services soient financés. Le bénévolat ne doit pas être une réponse structurée à une décision collective de ne pas traiter le sujet. Quand il y a quelque chose qui émerge et qui est pris en charge

par le bénévolat, il arrive un moment où on doit se poser la question : est-ce qu'on peut l'organiser pour un ensemble plus grand de personnes.

Vanessa entend beaucoup parler des aidants, mais jamais des aidés. Des fois on n'a pas envie que ce soient des professionnels qui viennent nous aider...

Pour **Jocelyne**, la question est de bien poser ce qu'on attend de ces services, et comment on arrive à articuler la demande du bénéficiaire et ce qu'on organise. Jocelyne ressent comme une critique sur le fait que ce soit professionnel. **Vanessa** répond simplement qu'elle n'a pas envie que ce soit un étranger qui lui fasse prendre sa douche... Pour **Jocelyne**, la question est d'organiser la régulation, entre le souhait de la personne aidée et celui de la personne qui va aider. Qui a une capacité de décider pour l'autre, où ce que cela se négocie ?

Manu donne l'exemple de l'APA. Si on a besoin d'un auxiliaire de vie, en Isère, il sera payé à 22 euros/heure si c'est un professionnel, 11 euros si c'est par chèque-emploi-service et 3 euros si c'est le conjoint. Il y a un arbitrage qui est fait. On peut avoir envie que ce soit le conjoint, mais il y a une inégalité très importante, même si 22 euros est peut être insuffisant pour salarier quelqu'un de manière décente. Il y a une contradiction qui est aussi liée à la rareté des ressources. On réfléchit trop en opposition des modes et pas assez à comment on élargit le panier.

Jocelyne est d'accord sur la question que pose cette différence de financement. Sur l'exemple de la perte d'autonomie, on est sur un arbitrage assez fort. Et c'est justement sur cela qu'il doit y avoir des décisions collectives : qu'est ce qu'on accepte de financer ? Est ce que le temps d'un salarié qui se retire de son emploi est un temps qu'on accepte collectivement de financer ? Mais est ce que c'est encore du bénévolat ?

Manu explique qu'on a une réflexion très large sur les différentes formes de contribution au bien commun, qui ne sont pas que le bénévolat. Différentes formes d'engagement qui aujourd'hui n'ouvrent pas de droits, ou ouvrent des droits très faibles par rapport au statut de salarié. Ce matin on a parlé des parents qui accompagnent les enfants à la piscine et, ce faisant, contribuent au fonctionnement de l'école, par exemple. Il y a un tas de manières de contribuer au bien commun, mais aujourd'hui il n'y en a qu'une seule qui ouvre des droits. Est ce qu'il faut élargir ou pas ? Quels en sont les risques et les avantages.

Dominique reprend la question de l'ignorance du public sur le fonctionnement de l'assurance chômage et la gestion par les partenaires sociaux. Mais il y a aussi un autre point tout aussi important, qui est le préjugé selon lequel la solidarité coûte cher, et plus on est solidaire, plus cela entraîne de déficit. L'ignorance sur ce point est liée au fait que le mot protection sociale est associé à « trou de la sécurité sociale ». Aujourd'hui, le trou diminue, mais on continue à en parler. Il y a de la pédagogie à faire pour expliquer que la solidarité est souvent économiquement plus efficace que l'individualisme.

Celina pense à ce qui existe au Japon, avec le Fureai Kippu. Le type de relation à l'autre, par un professionnel ou par un proche, n'est pas le même. Les deux choses sont complémentaires. Pour reprendre l'exemple de l'accompagnement à la piscine, ce n'est pas la même chose si ce sont des parents qui le font. Cela crée un autre type de relation, cela ouvre à d'autres choses que si ce n'étaient que des professionnels. La question est donc la reconnaissance du fait que cet accompagnement là, par des parents, crée de la valeur sociale, cela crée du commun, et comment le reconnaître en tant que société. Ça existe, les gens en ont besoin. Les gens le font, mais en prenant sur leur temps de travail pour pouvoir le faire.

Au Japon, le Fureai Kippu est lié aux aidants. Si on donne du temps pour aider, parce qu'on donne cet autre type de relation, on reçoit des FK. Et ces FK peuvent être utilisés pour être aidé, dans une relation autre qu'avec le professionnel, sur des choses autres que ce que fait le professionnel. Permettre, à l'aidant et à l'aidé, d'avoir la possibilité de cet autre type de relation. Est ce que c'est du bénévolat ? C'est du lien, c'est de la relation, et qui est reconnue par cette monnaie.

Pascale complète ce que dit Celina. Pour elle, bénévolat et professionnalisation sont complémentaires. Doit on parler de bénévolat ou plutôt de contribution sociétale ?

En France, le bénévolat est vu comme « ceux qui ont les moyens d'être bénévoles », et du coup on ne reconnaît pas la contribution de personnes qui le font un peu par « non choix », mais qui ont, pour autant, une véritable contribution sociétale. Il y a un enjeu de société à se dire qu'on contribue aussi autrement que par le travail. D'autant plus qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde, même avec une réduction du temps de travail.

Il est tout aussi important d'écouter ces personnes. Qu'il y ait, dans les corps intermédiaires, des représentations de gens qui vivent le quotidien, et qu'on prenne en compte ce qu'ils vivent, leur expertise d'usage. C'est dans le mélange entre des experts et des gens experts de leur propre situation que peuvent sortir les solutions innovantes.

Marc rêve de choix multiples. C'est cette multiplicité qu'il faudrait arriver à organiser. Sur le débat sur bénévoles /professionnels, la question est difficile car il faut tout de même arriver à les distinguer. Marc travaille sur la ré-ingénierie des diplômes des travailleurs sociaux, pour qu'une partie du diplôme puisse être acquise en VAE (validation des acquis de l'expérience) par des personnes qui ont des expériences. Mais Marc est très opposé à ce qu'on puisse acquérir un diplôme seulement sur la base de son expérience personnelle. Ce serait nier la professionnalisation, et considérer ces métiers comme des sous-métiers. Il y a là un risque. Enfin, Marc insiste sur le besoin de corps intermédiaires reconnus.

Ingrid pose la question sur la notion de corps intermédiaires. Manu lui donne l'exemple du CESE, Conseil économique, social et environnemental. Le CESE est la représentation des corps intermédiaires.

Manu reformule l'idée de Marc en citant le sous-commandant Marcos : « un monde dans lequel tous les mondes sont possibles ».

Pour **Jocelyne**, ce débat appuie sur une question centrale pour les syndicats. Laurent Berger dit que le syndicalisme est mortel si on n'est pas capables d'être en lien avec les gens. Les syndicats sont en lien avec les salariés, et c'est avec eux qu'ils sont le plus en discussion. Mais c'est intéressant d'être bousculés par la question de la contribution. Jocelyne serait pour l'idée de laisser des zones grises, que tout ne soit pas régulé. La question de la contribution suppose des évaluateurs, et un débat pour savoir comment évaluer. Il y a une zone dont on ne sait pas dire exactement ce qu'elle recouvre, mais qui fait qu'on doit un certain nombre de choses à chacun. Il y a des choses qui doivent rester dans cette zone grise, et d'autres qui doivent être plus formalisées, avec des contrats sur des marchés, et une rémunération. Avoir de l'intelligence collective sur ces différentes dimensions.

Le groupe remercie Jocelyne et Chantal, qui doivent repartir.

Intervention de Philippe Frémeaux (Alternatives économiques)

Après une pause, l'après-midi se poursuit avec un temps sur le contexte actuel, à partir d'une intervention de Philippe Frémeaux. éditorialiste à Alternatives Économiques. Philippe a écrit un livre qui s'appelle « Après Macron ».

*Avant de démarrer, **Manu** rappelle que ce n'est pas grave de ne pas tout comprendre. On est tous dans le même cas, chacun va attraper ce qu'il peut, et on va essayer d'en faire quelque chose ensemble. C'est la métaphore de l'éléphant : 7 aveugles qui ne savent pas ce qu'est un éléphant. Celui qui touche la queue dit que c'est un balai, celui qui touche la trompe dit que c'est un tuyau d'arrosage, celui qui touche la jambe dit que c'est un poteau.... Mais le tout dessine un éléphant. Le principe de la contribution dans la protection sociale est l'éléphant de notre séminaire.*

- **Le décor d'ensemble**

La protection sociale s'est instituée en France dans un contexte où le plein emploi était la règle. La vraie protection contre la pauvreté et l'exclusion est offerte par le fait que toutes les personnes qui souhaitent avoir un emploi peuvent l'obtenir.

C'est dans le préambule de la constitution de 1946 : la société offre un travail et donc un salaire. Et elle introduit des règles pour un salaire décent (salaire minimum, conventions collectives,...)

La protection sociale a pour but, dans ce contexte, d'assurer un revenu à ceux qui, par leur situation objective, ne sont pas en situation de pouvoir travailler.

L'assurance maladie, telle qu'elle est mise en place en 1945, est une assurance qui verse un salaire quand on est malade, ce qui évite de tomber dans la précarité quand on n'est pas en situation de travailler. Ce n'est pas payer des soins, l'hôpital, mais d'abord donner un revenu de remplacement. On retrouve le même raisonnement pour la retraite. A l'époque, l'espérance de vie d'un travailleur manuel était de 57 ans, l'âge de la retraite de 65 ans. La retraite est le revenu qu'on verse à ceux qui, « par malheur », survivent à l'âge où plus aucun patron ne veut de ces personnes car trop vieilles et donc pas rentable.

Ce système va réellement monter en puissance à partir des années 70, sous Giscard, à partir du moment où les gens ont suffisamment cotisé pour toucher des retraites décentes, et où le développement de l'offre de soins entraîne une augmentation des dépenses de santé. Mais c'est à ce même moment que le chômage frappe le pays, et commence à poser d'autres problèmes qui remettent en cause la philosophie du système mis en place après guerre.

La protection sociale représente 17 % du PIB en 74, et 28 % en 81. « Le socialisme s'est réalisé sous Giscard ».

Au fond, le système tel qu'on le connaît aujourd'hui, c'est cette protection sociale héritée de 1945 et montée en puissance dans les années 70. Actuellement, la protection sociale correspond à 32 % du PIB, avec la retraite qui représente 45,6 % de l'ensemble. Le domaine de la santé et de l'invalidité représente 34,5 % du total. Ces deux domaines représentent donc 80 % des dépenses. Les domaines famille, emploi, logement représentent au total 17 %. La partie pauvreté exclusion est de 3 % du total

L'essentiel de la protection sociale est une répartition entre bien portants et malades, entre jeunes et retraités, entre famille sans enfant et avec enfants, mais c'est très peu une redistribution verticale des revenus, des riches vers les pauvres.

- **Des systèmes avec des logiques très différentes.**

L'assurance chômage ou la retraite sont des droits proportionnels aux cotisations. Un cadre supérieur cotisera beaucoup, mais aura des droits à la retraite à la mesure du montant de ces cotisations. Il en est de même pour l'assurance chômage, où on touche 57 % du salaire antérieur. C'est une logique contributive.

Puis il y a des logiques d'assurance sociale solidaire (même si elle est aussi en partie contributive puisque chacun cotise en fonction de son revenu). On cotise en fonction de ses revenus, et on reçoit en fonction de ses besoins. La santé est un système très redistributif. Les riches cotisent beaucoup et ne sont pas forcément plus malades que les pauvres.

Avec le développement du chômage, on a vu se développer les prestations de solidarité (mot élégant pour ne pas parler d'assistance). Certaines sont liées au fait que notre société s'est mise à reconnaître d'autres types de risques comme le handicap, mais d'autres sont liées au fait que certaines personnes se sont retrouvées en situation d'exclusion du fait de la persistance du chômage de masse.

- **Aujourd'hui, on est à la croisée des chemins**

Soit on reste dans la logique de 1945, en l'adaptant à la situation actuelle. Si on veut travailler on doit pouvoir trouver du travail, le chômage est involontaire, et c'est à la société de suppléer à ce qu'elle n'est pas capable d'offrir aux gens, et donc reverser un revenu de remplacement si ils ne trouvent pas de travail. Tous les citoyens ont le droit de vivre dans la dignité, à être soignés, à être éduqués, et ils ont droit aussi à un revenu de base. Ce n'est pas un revenu de redistribution, mais un revenu primaire lié au fait que tout citoyen doit pouvoir vivre dignement.

Soit on part sur une autre logique. Comme il faut quand même donner quelque chose aux gens, on va leur demander une contrepartie de leur part. Pour ne pas les laisser se marginaliser, ou alors parce que « comme on n'a rien sans rien », « il faut qu'ils fournissent quelque chose en contrepartie ». On crée alors une sorte de travail contraint, de travail obligatoire, en contre-partie du versement d'un sous-salaire. Alors qu'on avait créé un salaire minimum assurant la dignité minimale des personnes, on crée une sorte de sous-SMIC avec exigence de travail contraint.

Ce sont deux philosophies très différentes. Dans la philosophie du revenu de base, les gens sont libres de leur choix, et on leur distribue un revenu de citoyenneté qui a une fonction émancipatrice. Dans l'autre cas, on est dans une logique de glorification du travail qui fournit de la dignité, mais qui devient obligatoire avec un sous-travail qui procure un sous-revenu.

Entre les deux, il y a toute une gamme d'intermédiaires... Le revenu de base peut être aussi l'indemnité qu'on verse aux chômeurs pour qu'ils restent dans leur marginalité sans se révolter... Le revenu de base n'a de sens que si on crée les conditions du choix, c'est à dire qu'il s'accompagne d'investissements sociaux qui permettent aux personnes de choisir : soit travailler soit vivre chichement du revenu de base .

- **Et maintenant, qu'est ce qui se dessine ?**

Sur la question de **l'emploi**, l'idée de Macron est l'idée social-libérale des technos du Ministère des Finances, qui est de se rapprocher de ce qui se passe au Danemark, tout en restant en France.

Au Danemark, il est facile de licencier, mais les indemnités chômage sont correctes, mais pôle emploi est très incitatif pour pousser les gens à reprendre les emplois disponibles.

Si on reprend ce qu'a fait ce gouvernement : il y a d'une part les ordonnances travail qui vont dans le sens d'une plus grande flexibilité de l'emploi, où il devient facile et peu coûteux de licencier des gens qui ont moins de deux ans d'ancienneté.

Dans le même temps, il y a l'idée de redynamiser la formation professionnelle, et une indemnisation du chômage qui reste relativement élevé, mais avec une incitation beaucoup plus forte à prendre les boulots qui sont présentés, avec des conditions sur la définition de ce qu'est un travail convenable ou digne qui est un peu complexe et, quand même, l'idée que « si vous n'acceptez pas les boulots qu'on vous propose, cela va rapidement mal se terminer ».

Mais le gouvernement a fait la flexibilité d'abord, et, si ça marche, « fera la sécurité après ».

Par ailleurs, au Danemark, il est plus facile d'imposer des boulots aux personnes car il y a une homogénéité des conditions de travail et de salaire plus forte qu'en France, où il y a de grandes différences de conditions de travail et de rémunération entre différents boulots. Cela diminue la possibilité d'avoir un marché du travail flexible car il y a un certain nombre d'emplois que les gens ne souhaitent pas occuper, et pour de bonnes raisons. Dans cette perspective, le revenu de base est émancipateur car il facilite la possibilité de refuser un certain nombre de boulots.

Sur le volet santé, on est dans un très grand conservatisme, marqué par la tendance à l'austérité budgétaire générale. On ne veut pas voir les difficultés de l'hôpital. Et il y a certaines personnes comme Amélie de Montchanin, qui a posé une question écrite au gouvernement sur la possibilité pour les professions libérales de choisir leur assurance maladie en mettant en concurrence la Sécurité sociale avec des assureurs privés. Alors que le principe même de la sécurité sociale est qu'elle est obligatoire et que tout le monde paye selon ses revenus et reçoit selon ses besoins. Si les riches en sortaient, ce serait une rupture de la solidarité qui est au cœur du pacte social.

Sur les retraites, l'objectif est de passer à un régime unifié, sans doute des retraites par points (comme l'actuelle retraite complémentaire). La feuille de route donnée à Jean-Pierre Delevoye, qui pilote cette réforme, est de faire une réforme à coûts identiques. Cela pose beaucoup de problèmes. Si le système est plus égalitaire d'un certain point de vue, les gens qui y perdraient descendraient dans la rue (police, pompiers, militaires,...). Le principe de l'unification des régimes de retraite ne choque pas Philippe Frémeaux si cette unification ne se fait pas par le bas.

On passe à un temps de questions et de débat

Bernard pose la question de l'articulation sécurité sociale et mutuelles.

Pour **Philippe**, on est typiquement dans une situation où l'enfer se cache dans les détails. François Hollande a pris une mesure qui apparemment est une mesure progressiste, celle de la généralisation d'une complémentaire maladie pour l'ensemble des salariés, qui rembourse une partie de ce que ne rembourse pas la Sécu de base. En France, la part remboursée par la Sécu représente plus de 75 % des dépenses, ce qui est très élevé, et s'explique par le vieillissement de la population et la montée des affections de longue durée qui sont prises en charge à 100 %.

Cela ne résout pas le problème d'accès aux soins des plus pauvres, que ce soit pour des questions de revenu ou territoriales (déserts médicaux). On est dans une situation paradoxale où la Sécu n'a jamais tant remboursé et où les inégalités d'accès aux soins ont tendance à s'accroître.

Les remboursements par les mutuelles représentent environ 13 % des dépenses. Le problème de la généralisation des mutuelles, c'est que la part prise en charge par la Sécu et la part prise en charge par la mutuelle deviennent transparentes. Et on peut décider de diminuer lentement la part de la Sécu et augmenter la part des mutuelles. Or, les mutuelles ont des cotisations plutôt proportionnelles aux risques, et non pas aux revenus. Elles sont dans une logique plus assurantielle, et plus inégalitaire. Une situation où la part de la complémentaire s'accroît au détriment du régime de base représente une rupture d'égalité.

Dominique rajoute que la caisse d'assurance maladie publie des données comptables très précises sur le coût de l'assurance maladie publique et le coût des assurances complémentaires. Et on voit que le coût de la facturation des services et des soins par les assurances complémentaires est nettement plus élevé que dans le public.

Dominique pose la question du basculement des cotisations chômage vers la CSG. N'est ce pas un changement de la philosophie même de l'assurance chômage ? Ne va-t-on pas vers un système universel en substituant les cotisations et les indemnités chômage par des revenus minima sociaux, c'est à dire un système comme le système britannique ?

Pour **Philippe** c'est effectivement cela, si on va au bout de la logique. C'est un système qui ne justifierait pas l'assurance chômage telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. C'est vrai qu'en France on peut avoir de fortes indemnités chômage si on a un salaire élevé. Mais cela représente aussi des cotisations élevées, et les personnes qui ont des salaires élevés sont moins au chômage que les autres. Leurs cotisations servent alors à payer les indemnités des chômeurs à bas salaires. Donc d'un certain point de vue il y a une sorte de redistribution.

Manu reprend les deux scénarios décrits par Philippe ; plus d'universalisation ou plus d'incitation à prendre des boulots « dégueulasses ». On a l'impression qu'on est plus du côté du deuxième scénario car les dernières réformes sont mises en place avec le dogme de « masses financières constantes », pour la santé, la retraite, et aussi le chômage-formation. Est ce qu'il y a des pays où on va dans l'autre sens ? qu'est ce qui fait qu'on va vers le scénario « emploi précaire » plutôt que vers l'universalisation ?

Philippe a compris qu'on pensait que le système fonctionne mal (Mais on ne le pense pas!) Pour lui, il est important de bien dire qu'on est un pays riche, on n'a jamais été aussi riche, on consacre un tiers du PIB à la protection sociale et on a les moyens de continuer. Il faut arrêter avec cette représentation décliniste où la seule solution serait de s'aligner vers le bas.

Une partie des technos qui veulent faire des changements le font dans un climat général où « moins on dépense, mieux c'est », même si les raisons avancées ne sont pas mauvaises. Il faut arriver à dissocier les réformes qui visent l'amélioration de l'efficacité du système et celles qui ont pour but de faire du rationnement.

Dans le système de soins, si on s'attaque au lobby des professionnels de santé, on peut arriver à produire plus de soins avec des coûts constants. Ça ne plaira pas aux amis de la ministre de la santé, et c'est pour cela que le gouvernement ne propose rien. Il propose la télémédecine, mais cela ne représente que 10-15 % de l'enjeu. L'enjeu principal est celui de savoir où on installe les médecins, d'autoriser les pharmaciens de faire un certain nombre d'actes médicaux, de former les infirmières pour qu'elles montent en gamme. On sait ce qu'il faudrait faire.

La réponse est politique. Il y a plein de gens qui nous expliquent qu'on vit dans l'enfer du néolibéralisme depuis 30 ans, mais en même temps on consacre 30 % du PIB à la protection sociale. Quand on a une telle richesse, et qu'on consacre autant à la protection sociale, on pourrait, en l'organisant un peu autrement, en la répartissant de manière plus juste, faire beaucoup mieux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Sophie pense qu'il y a effectivement un discours omniprésent qui nous dit qu'il n'y a plus d'argent, et qu'on ne peut donc plus faire telle ou telle chose..... A coté de cela, en France, il y a un système de santé qui est de qualité, mais en tant que malade, il y a une confrontation, une manière de pratiquer la médecine qui est très dure. Quand on est confrontés à demander une aide, il n'est pas rare qu'on soit traités comme des manants, et, en tant que malades, on tombe dans un état de soumission.

Pour **Jeanne**, si on dépense de plus en plus d'argent en matière de santé, mais en même temps on voit qu'il y a de plus en plus de dysfonctionnements en matière d'accès aux droits, qu'il y a de plus en plus d'attente pour avoir un rendez-vous, etc.... cela veut dire « qu'il y a des mecs qui se gavent ». Et puis quand on voit que le gouvernement ne fait pas passer des lois pour améliorer les choses, pourquoi les journalistes ne posent pas les questions qui fâchent aux ministres ?

Laurent rappelle les chiffres INSEE de 2018, qui disent qu'il y a 13 ans d'écart d'espérance de vie pour les hommes entre les 5 % les plus riches et les plus pauvres, 8 ans pour les femmes. L'écart est important. A quelles conditions la protection sociale pourrait lutter contre les inégalités ?

Chantal voudrait intervenir sur le volet emploi. Elle est inquiète car sous couvert d'universaliser les droits, par exemple pour la formation, on va créer plus d'inégalités. En changeant les règles sur la formation professionnelle et l'accès au CPF (Compte Professionnel de Formation), on a l'impression que parce que

tout le monde aura 500 euros sur son compte, tout le monde aura accès à la formation. Ce qui est faux. Les moins qualifiés seront encore plus en difficulté car il n'y aura plus l'accompagnement

Bruno intervient sur les chances de réforme et les trajectoires qui risquent d'être prises. On est dans un monde globalisé où les intérêts financiers prédominent. Or la protection sociale touche deux secteurs : un secteur où on peut faire de l'argent, celui de la santé et des retraites, et des secteurs qui coûtent, où on ne peut pas faire d'argent : celui de la pauvreté (sauf à faire des subprimes pour le logement des pauvres) et du chômage.

Et on voit les évolutions dans le secteur où on peut faire de l'argent : passer à la capitalisation par points pour la retraite, ce qui par ailleurs déstabilise le contrat social car les points peuvent être fluctuants. Et dans la santé, on voit le poids du secteur de l'assurance, des médicaments, et le malthusianisme des professions médicales (c'est à dire la limitation du nombre de médecins).

Philippe répond aux différentes questions :

- le meilleur et le pire se côtoient dans le milieu médical, et c'est beaucoup une question d'attitude personnelle. On ne peut pas généraliser. L'insatisfaction actuelle est aussi à la mesure des attentes que l'on a, qui n'ont jamais été aussi fortes.

- sur la limitation du nombre de médecins, celle a été faite sur l'idée que « moins il y a de médecins, moins il y aura de dépenses ».

- Sur les journalistes ... à vous de lire les bons journaux !

- sur la formation. Le système actuel n'est pas satisfaisant. Les réformes qui seront mises en œuvre ne seront pas forcément plus satisfaisantes, mais on ne peut pas dire que « c'était mieux avant ». Par exemple, une partie du discours très convenu est de dire que la formation bénéficie moins à ceux qui ont le plus besoin. C'est vrai, mais pour des raisons simples. Dans une entreprise, ceux qui ont le plus besoin d'être formés, pour maintenir la compétitivité de l'entreprise, sont ceux qui sont les plus qualifiés car ils ont des emplois où les évolutions technologiques sont importantes. Ceux qui sont en bas de l'échelle, ne sentent pas le besoin d'être formés. Philippe raconte son expérience avec les salariés d'Alternatives économiques, où, lorsqu'il proposait par exemple aux ouvriers du livre de se former, pour leur donner plus de possibilités dans leur vie, ils comprenaient que Philippe pensait qu'ils ne faisaient pas bien leur boulot.

- sur le Compte de Formation en argent, c'est une mesure très politique pour dire « vous aurez 500 euros », alors que c'est trop peu pour avoir des formations de qualité pour les gens qui auraient besoin de monter en qualification.

- sur la retraite, **Philippe** pense que le gouvernement a fait le choix de la répartition. La capitalisation on l'a déjà en France, c'est l'assurance vie.

- sur la question des inégalités, ce n'est pas une question de protection sociale mais de conditions de vie, sauf si on parle de protection sociale de manière très large. Philippe est assez sensible au discours émancipateur de Macron. « Vous êtes tous des individus libres, vous devez avoir le droit de construire votre propre vie ». C'est merveilleux, mais cela suppose des infrastructures collectives qui permettent d'être libres, c'est à dire des services de petite enfance de qualité pour tous, de la garde collective qui ne profite pas d'abord aux enfants de cadres, des écoles maternelles avec des effectifs plus faibles, du logement, l'accès aux soins. Et, bien entendu, l'amélioration et l'homogénéisation des conditions de travail

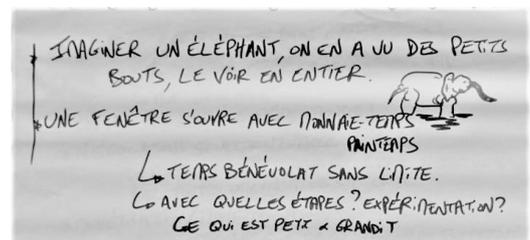
Laurent remarque que cela dépend aussi un peu des conditions de revenu.

Un bilan de la journée : les idées avec lesquelles on repart, les images qui se déposent.

On finit l'après-midi avec un temps en petit groupe, avec ce qui se dépose de la journée : une image qui se pose et une idée qu'on garde.

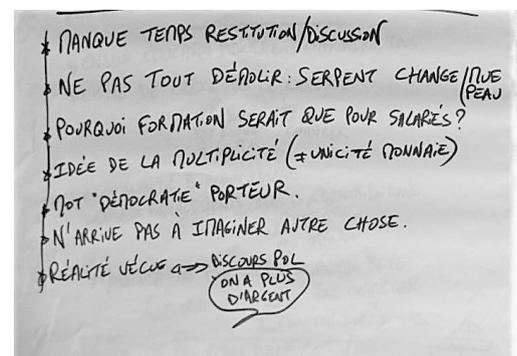
Denis, Séverine, Françoise, Véronique

- L'éléphant autour de la contribution est énorme, on en a vu des bouts, mais on n'a pas encore assez de recul pour le voir en entier.
- Il y a une fenêtre qui s'ouvre avec l'idée de la monnaie temps. Cela donne des idées.
- Le temps apparaît comme une question centrale,
 - dans le temps de penser, de commencer à mettre en action
 - s'inscrire dans du temps long, mais agir aussi dans le temps court, commencer à expérimenter. Le petit concret d'aujourd'hui peut être le grand de demain
 - le temps du bénévolat sans limite, compliqué à gérer, alors qu'il est trop peu reconnu



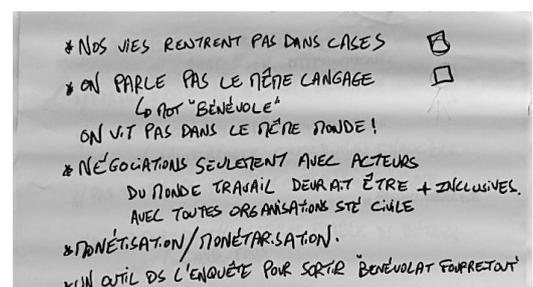
Sophie, Bruno, Vanessa, Chantal, Jeanne, Peter

- Repenser la protection sociale, mais ne pas tout démolir : l'image d'un serpent qui change de mue.
- Sur la formation : elle n'est proposée qu'aux salariés, ou alors dans l'optique de trouver un emploi, ou un meilleur emploi. Pourquoi ne pas penser de la formation pour les bénévoles, sans qu'elle soit dans une optique d'emploi ?
- Le fonctionnement unique ça ne fonctionne pas, comment arriver à faire un nouveau système basé sur la multiplicité ?
- Le mot démocratie
- Comment imaginer autre chose, à combiner avec le système actuel pour intégrer du nouveau ? C'est encore difficile de se projeter sur des propositions.
- Il y a la réalité vécue par des gens, et de l'autre côté, le discours politique. On nous dit qu'on n'a plus d'argent, qu'il faut réduire les dépenses. Mais c'est un choix politique, ce n'est pas la réalité.



Ingrid, Thierry, François, Bernard

- On a une super protection sociale, mais selon les cas, il faut mettre les gens dans les cases, or personne ne rentre dans les cases...
- Un tiers du budget pour la protection sociale ! avant même d'avancer de nouvelles idées, il faudrait qu'on améliore l'existant. Pas forcément une révolution, mais une réforme en profondeur
- On a remarqué qu'on ne parlait pas le même langage avec nos interlocuteurs. Sur la question du bénévolat, sur la compréhension du fait qu'on ne veuille pas forcément d'un professionnel pour

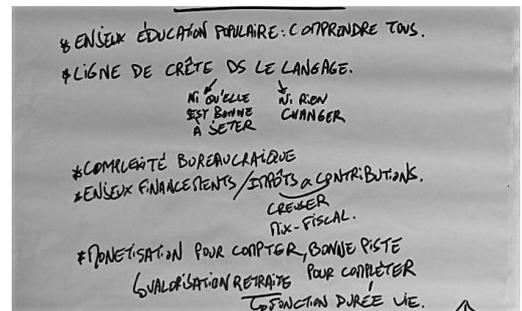


nous aider, que le choix est important quand on est en situation de vulnérabilité. On n'est pas dans le même monde !

- Comme le système s'est construit autour du travail, c'est normal que la négociation se fasse avec les acteurs du monde du travail, employeurs et salariés. Mais avec l'évolution du monde du travail, et le taux de chômage important, le nombre de plus en plus important d'indépendants, il y a des catégories de personnes non prises en compte dans les négociations. Comment avoir cette représentativité dans les instances de négociation ? Intégrer les organisations de la société civile ?
- Monétarisation et monétisation : des pistes pour reconnaître et donner de la valeur, contribuer à l'impôt et accéder à des services autrement
- Un outil pour aller plus loin dans l'enquête : on a proposé aux personnes de dire ce qu'elles reconnaissent comme une contribution à la société, et ce qui ne le serait pas. Les réponses vont nous aider à sortir de ce « fourre-tout bénévolat » dans lequel on met des contributions de nature très différentes. Entre emmener ses enfants à l'école et le militantisme associatif, il va falloir sérier les choses.

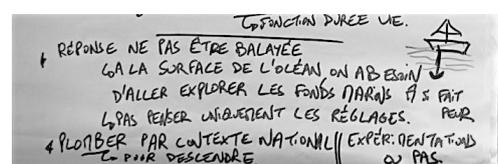
Daniel, Pascale, Philippe, Dominique

- La question des enjeux de l'éducation populaire. Comment mieux connaître et comprendre la protection sociale. Il est important d'être précis.
- On est sur une ligne de crête dans le langage, sur laquelle il faut être attentifs. Par ce que l'on vit, et ce qu'on a porté depuis des mois dans ce projet, on est témoins de dysfonctionnements qui justifient de s'attaquer à des changements importants. Mais en même temps, ne faisons pas croire que la protection sociale est bonne à jeter et qu'il faut aller vers d'autres systèmes comme ceux de pays moins bien lotis. Attention à ne pas laisser penser que tout est à changer. Il faut tenir les deux bouts
- Les enjeux de la complexité bureaucratique sont importants.
- La question de la contribution nous a fait toucher les enjeux de financement de la protection sociale, des différentes façons de la financer, entre cotisation et impôt. Il y a sans doute un bon mix à trouver, c'est un point à creuser.
- Intérêt d'une monétisation qui nous amène à mesurer, à pouvoir compter, et valoriser l'engagement, les contributions non monétaires. Une piste à creuser pour le temps présent. Pour compléter les impôts (et non à la place de l'impôt). Et à compléter par une réflexion sur la valorisation des contributions pour la retraite. En vérifiant ce qu'on sait des durées de vie, en fonction des parcours des personnes, pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui profitent du système.



Emmanuelle, Laurent et Jérôme

- Les écarts d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres. On ne peut pas le balayer d'un revers de main.
- L'image du Commandant Cousteau. Dans notre travail sur la protection sociale, c'est comme si on était à la surface de l'océan, et qu'il nous manquait d'aller explorer les fonds marins, les raisons profondes. Mais l'inconnu fait aussi peur. Et puis il faut avoir une vision large de la protection sociale. Notre rôle est peut être de ne pas penser tout de suite les réglages mais de voir comment ça fonctionne et aller chercher des endroits où il y a vraiment des points importants à faire bouger pour une société plus juste et plus douce.



- La monnaie.
- Par où pourrait-on partir pour explorer ces fonds marins ? Par le local ? Par le national ? On est un peu plombés par le contexte national. S'il y a des choses à expérimenter, ce serait plutôt en local ? Dans le petit groupe, ils n'étaient pas tous d'accord.

Celina

- Pendant toute la journée, dans notre « balade » autour de cette question de la contribution, on a vu qu'il y avait des contributions de nature très différente, et au bout du compte, il faut peut être qu'on réfléchisse à des réponses de nature très différentes aussi.
- La présentation de Bruno ce matin lui a fait penser à une discussion avec Nicole Alix, de la Coop des Communs, où elle disait que les nouvelles formes d'entraide que l'on voit sur les territoires aujourd'hui, ce sont les nouvelles formes de mutuelles. C'est la mutualité de maintenant. Les mutuelles ont ensuite été intégrées dans le gros système de la protection sociale, mais elles ont démarré comme cela. Il y a quelque chose à creuser sur la reconnaissance de l'entraide entre les gens, au niveau local. Ce n'est qu'un tout petit bout de la contribution, mais qui peut se configurer sous la forme d'une nouvelle mutualité.
- Est ce que la reconnaissance des activités par la monnaie-temps, telle que proposée par Bruno, doit venir à la place ou en plus des impôts ? Car l'impôt est nécessaire pour financer les services publics. Quand on parle de contributions, il faut aussi réinterroger la contribution financière, qu'on ne doit pas oublier. On sent qu'il y a des tensions entre le financier et le non-financier. A approfondir
- Quand on parle de la reconnaissance de ce que font les gens, il faut faire attention à ne pas tout de suite l'opposer au travail des professionnels. Ce sont des contributions de nature différente, et qui doivent avoir des reconnaissance de nature différente, mais qui doivent se parler.
- Faire des propositions sur le court terme et sur le long terme ? Mais le diable se cache dans les détails. C'est un point d'attention à avoir. Dès lors qu'on fait une proposition, avoir l'attention à en analyser « toutes » les conséquences, ou plutôt poser les garde-fous nécessaires pour ne pas aller à l'encontre de ce qu'on veut.

Manu

- Pour reprendre le schéma de référence, on est vraiment sur la question de « la part de soi, la part de l'entourage, le privé et le public ». Comment, sur une situation de vie, on peut reconnaître d'autres équilibres que les équilibres actuels ? Avec un panier qui s'est constitué pour la part publique. Il est là, mais il dysfonctionne, et l'augmentation de la part privée n'est pas la seule réponse.
- La journée a amené aussi les questions de démocratie et de justice fiscale, qu'on avait un peu laissées de côté, mais elles reviennent par la fenêtre.
- Comment est ce qu'on arrive à s'allier avec des organisations qui ne sont pas nous, qui sont différentes de nous, mais qui sont des alliés potentiels ?

Pour finir, **Manu** propose deux vers de Shakespeare, qu'il a lu dans le RER ce matin.

*Non ne laisse l'hiver avec ses mains gercées
Défigurer en toi l'été non distillé*

Laurent pense aussi à une poésie. On a parlé de choses qui pouvaient être dures individuellement et collectivement. Il pense à un vers de René Char, qui a vécu la guerre et la résistance, qui a vu de compagnons mourir, qui a lui même tué des gens.

*Dans nos ténèbres, il n'y a pas une place pour la beauté
Toute la place est pour la beauté.*

Jeudi 12 avril 2018

Pensées de la nuit.

On démarre la journée avec les pensées de la nuit.

- **Séverine** a réfléchi sur les expérimentations : pour l'instant on est au niveau national. Pour expérimenter il faut descendre aux territoires, et pour cela, il faut inviter les bonnes personnes. Y compris dans les réseaux, et faire attention à ce qu'ils soient d'accord avec nous.
- **Laurent** a été marqué par la discussion d'hier, sur les systèmes d'entraide au niveau local, qui existaient avant la Sécu, et puis tout le système qui se construit et se complexifie. Au bout de cette histoire, on est là à essayer de retrouver du sens... Il y a un horizon qu'on voit, mais tout un monde sous-marin qu'on ne voit plus, on n'arrive pas à connecter les choses.... Cela lui a fait penser à un autre système, qui a aussi une prétention universelle, un message avec une forme de radicalité, mais qui aussi enkysté par endroits : l'église catholique. Nous avons une forme de démarche qui peut s'apparenter aux premières communautés chrétiennes. Avec un système d'entraide, où chacun apporte et reçoit selon ses besoins. Ce système fait qu'il n'y a pas, dans ces communautés, de riches et de pauvres. Dans « La subversion du christianisme », Jacques Ellul explique comment ces communautés, et ces systèmes d'entraide, disparaissent quand l'église devient un phénomène de masse et s'institutionnalise. Comme il faut gérer la masse, on crée des normes, et l'entraide se transforme un système de compassion vers les plus démunis. La dimension de solidarité n'est plus dans une forme de réciprocité.

L'idée d'avoir des expérimentations locales, en entraide, peut permettre de retrouver ce sens profond, avec des mécanismes de mise en relation tels qu'on a pointés hier, avec la monétisation/monétarisation, qui peuvent alors venir revivifier le système au niveau national. « Nous sommes dans une aventure prophétique ! ».

- **Jérôme** va dans l'onirique. Jérôme a eu l'impression que « ça brassait beaucoup » dans la journée d'hier, et il a essayé de comprendre pourquoi. La journée d'hier marque la fin du « on rêve dans un cocon », douillet, protecteur, et on rentre dans le fait de confronter notre rêve à la société réelle, où il y a des gens qui le partagent, et d'autres qui ne le partagent pas. Notre objet va bouger.

Jérôme a lu un petit livre qui lui a prêté Manu, qui s'appelle « Le mur et la peur ». Un des raisons pour lesquelles cela brasse, c'est que cela fait peur d'emmener dans le grand monde un objet qu'on a chéri, et de se faire bousculer.

- En sortant de la journée d'hier, **Denis** a eu l'impression que ce qu'on essaye de réfléchir, les formes de contributions qui pourraient être reconnues différemment, est assez peu réfléchi ailleurs, et assez peu partagé. Bruno apportait un élément d'analyse et de propositions dans ce sens. Mais l'écoute des représentantes de la CFDT et de Frémeaux lui a donné l'impression que ce n'est pas vraiment réfléchi, ou c'est refusé, pour différentes raisons. On se confronte à du « dur », à la réalité, on sort de notre sphère de confort.
- L'après-midi d'hier a été difficile pour **Sophie**, elle a eu du mal à écouter les deux intervenantes de la CFDT. Puis elle est sortie fumer une cigarette, et a discuté avec elles. Elles en sont venues à parler de la place des gens dans la société, Sophie lui a demandé si sa place lui convenait, car Sophie, sa place ne lui convient pas.
- **Manu** réagit à ce que dit Sophie. Cela lui fait penser à Rawles, un philosophe américain. Il dit qu'une société juste, ce serait une société où on peut s'endormir et le matin, se réveiller à n'importe quelle place, sans savoir où on est. Si la société est juste, les gens, au réveil, seront contents d'être à

cette place. Pour cela, Rawles édicte trois règles : les principes de liberté, égalité, fraternité. Où les seules inégalités sont celles pour donner plus à ceux qui n'ont pas. Par exemple : soit tout le monde a les mêmes allocations, soit on en donne plus à ceux qui ont des bas salaires, ou qui sont au chômage. Pour reprendre la métaphore des escaliers roulants, ce serait de dire qu'on n'accepte pas les escaliers qui descendent.

- **François** rebondit sur la place de chacun et de tous dans les choix de société et de protection sociale. Aujourd'hui, seulement les syndicats de salariés et employeurs sont représentés dans les négociations, alors que les lois concernent l'ensemble des acteurs de la société. Ces autres acteurs peuvent être consultés, mais seulement consultés. Il serait intéressant que nos organisations demandent à avoir une représentation dans ces lieux de négociation (avec une forme de représentativité à construire), car les syndicats ne sont représentatifs que des travailleurs. Il y a déjà des choses qui existent, comme les Comités de Liaison de Pôle Emploi, au niveau local, mais là aussi, c'est consultatif. L'idée serait d'avoir de vrais lieux où la parole de toutes les parties prenantes soient prises en compte dans un rapport de négociation et dans la gouvernance des politiques publiques.
- **Ingrid** a rêvé de batailles, d'exclusions..... Elle est restée avec l'impression que les représentantes de la CFDT ne s'attendaient pas à certaines questions ou à certaines réactions. Les réponses aux questions reprenaient l'exposé, n'allaient pas plus loin. Ingrid a eu l'impression de perdre son temps, mais en fait, cela permet de se confronter à des gens qui n'ont pas la même réalité que nous. On va vers une précarisation du salariat, des gens en intérim ou auto-entrepreneur.... Une utopie ou un rêve serait d'avoir un syndicat qui représente des salariés, mais aussi des indépendants, des chômeurs..... et qui puisse négocier, et pas seulement être consulté.
- **Pascale** s'est réveillé avec le mot utopie, qui nous a été renvoyé hier comme quelque chose d'inatteignable. Mais l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain. C'est quand on a des utopies qu'on avance, quand on se fixe des objectifs, avec une visée, et qu'on avance par petits pas sur le chemin.
- **Ingrid** voudrait rajouter une réflexion sur la formation, et l'exemple donné par Frémeaux hier. On est confrontés à des gens qui n'ont pas la même vision, mais au sein même de nos organisations, tout le monde n'est pas non plus forcément d'accord.
- **Jeanne** pense qu'il y a eu de la confrontation, eux n'ont pas envie pas entendre ce qu'on a à dire, nous on n'a pas non plus envie d'entendre ce qu'ils ont à nous dire. Mais déjà, entre nous, dans notre groupe, il y a des choses sur lesquelles on n'est pas d'accord, on n'a pas les mêmes avis. Si on ne l'accepte pas, jamais on ne pourra agrandir le groupe.
- Pour **Manu**, cela veut dire qu'il faut qu'on précise quelles sont les zones d'accord sur lesquelles on tient, et qu'est ce qui est négociable, et ce qui est à apprendre. Hier soir, quelques uns d'entre nous se sont retrouvés pour parler stratégie. Il y avait la peur que l'élargissement de notre démarche à d'autres nous fasse lâcher sur la place des personnes en précarité, sur la forme d'égalité politique qu'on vit ici. C'est un point qui est dans le « non négociable ».
- **Bernard** a trouvé l'apport de Bruno sur « monétiser et monétariser » très éclairant. Il y avait aussi la réflexion sur l'enjeu de la mesure, notamment quand Bruno a parlé de l'introduction de la mesure dans le passage de esclavage au salariat. Dans nos réalités, nos vies professionnelles ou familiales, on côtoie des aidants qui vont au-delà de leur limites, et qui partent les premiers, faute de mesure.

Sur la question des partenaires, il faut se donner les moyens de comprendre à partir de quel univers culturel le partenaire s'exprime. Sinon on verra d'abord ce qui nous oppose au lieu de voir ce qui peut nous unir. C'est nécessaire si on veut penser une stratégie d'alliances. Par exemple, il n'y aurait pas de statut d'intermittents du spectacle si la CGT ne s'était pas battue pour qu'il y en ait un, le mouvement social des Uber est soutenu par la CGT et la CFDT. Croire que le syndicats

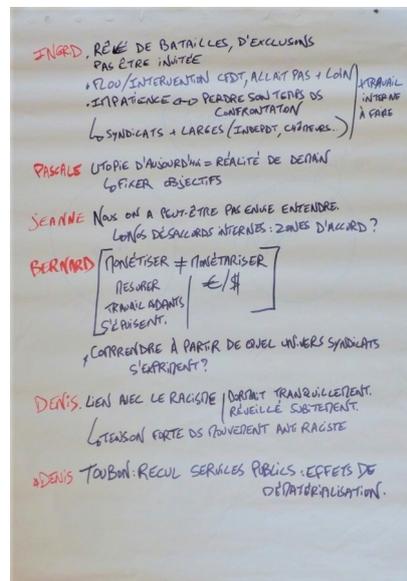
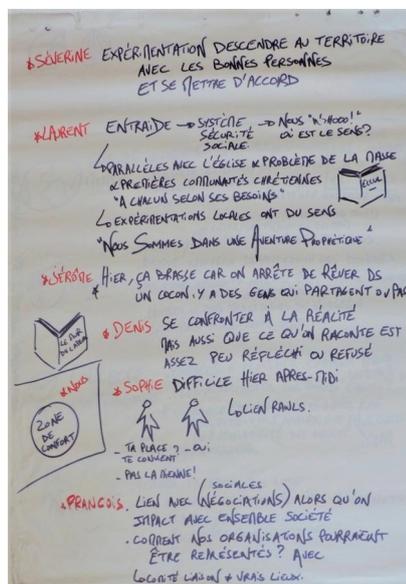
n'interviennent que pour les CDI et les longues carrières, c'est la vue des médias, ce n'est pas la réalité.

- **Denis V.** aimerait apporter une pierre de plus, un peu hors sujet, à propos du racisme. Denis représente le Secours Catholique à la Commission des droits de l'homme, où il préside la commission qui s'occupe du racisme, de l'antisémitisme et des populations vulnérables. Il a découvert le phénomène raciste et les stratégies de lutte contre le racisme. Mais c'est un mot qu'il n'a jamais entendu au Secours Catholique, alors que les personnes accueillies sont aussi victimes du racisme. Denis sent une tension dans la stratégie des mouvements de lutte contre le racisme. D'un côté, il y a les quatre grandes associations « généralistes » de la lutte contre le racisme (LDH, MRAP, LICRA, SOS Racisme). Mais depuis 15 ans sont nés des mouvements spécialisés « communautaires », comme les mouvements anti-noirs, les femmes musulmanes, les asiatiques, ... Cela vaudrait la peine d'aller regarder ce qui se passe dans les lieux où on est présents, si les personnes sont porteuses d'une vision globale en tant que victime du racisme, ou de visions liées à leurs caractéristiques spécifiques.
- Pour **Manu**, il y a un lien avec notre réflexion, qu'on n'a pas encore abordé. C'est le fait qu'il y a aussi des actes discriminants qui peuvent être produits par la protection sociale, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, parce qu'on est dans une société républicaine en théorie aveugle à toute situation d'origine. C'est aussi à relier à la question de l'entourage. Si on veut penser une protection sociale qui ne prenne pas en compte seulement les individus mais les individus dans leur entourage, où il peut y avoir des personnes françaises ou étrangères sont victimes de racisme.

Denis rajoute que ces personnes intègrent cette dimension dans leurs stratégies de survie.

Jeanne rebondit et demande des précisions. Jeanne trouve que c'est bien que des personnes noires, pauvres, homosexuelles se disent que ce sont elles mêmes qui vont se libérer. Cela a à voir avec l'empowerment, et la question de la contribution, de la place qu'on donne aux personnes.

- **Denis T.** fait un lien avec le rapport du Défenseur des droits, remis hier. Le rapport insiste sur le recul de l'accueil des services publics, particulièrement compliqué pour les personnes âgées, précaires, en situation de handicap ou étrangères. Parmi les réclamations, la moitié ont trait à la protection sociale et à la Sécu. Le rapport parle aussi de la question de la dématérialisation, renforcée par la diminution des points d'accueil, qui renforce les situations de pauvreté et de manque de confiance entre les gens et les administrations et services publics.



Avant de continuer sur la journée, Sophie lit un texte qu'elle a écrit. Elle nous explique qu'elle a envie de lire ce texte car il est important pour elle. Depuis qu'elle a intégré le collectif, beaucoup de choses se sont passées pour elle, et la bienveillance qu'elle éprouve dans le Collectif lui donne envie de partager ce qui se passe en elle. Le Collectif la remercie la force de son texte, de son honnêteté dans ce qui se passe en elle, et de la confiance qu'elle dépose en nous.

Puis Vanessa et Séverine animent un temps de Chi-Gong, pour se rendre disponibles à la suite de la journée.

Celina présente rapidement une des idées développées par Michel Martin, qui devait être présent mais n'a pas pu venir pour des problèmes de santé. Pour Celina, ce qu'il propose fait écho aux échanges de la journée du mercredi, et peut alimenter notre propre réflexion. On peut retrouver ses propositions sur son blog : <http://solidariteliberale.hautetfort.com/archive/2005/04/29/le-contrat-de-travail-mixte-co.html>

Ce qui suit est donc la proposition de Michel Martin telle que Celina l'a comprise, et les liens qu'elle fait avec nos propres échanges :

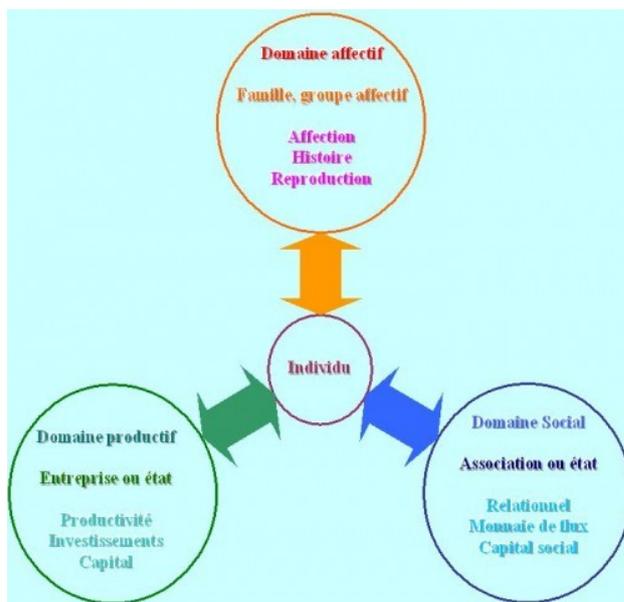
Michel Martin fait une proposition d'organisation qu'il appelle l'État providence participatif. Il part d'un sondage BVA sur la question des aidants familiaux : 11 millions d'aidants en France, 52% aimeraient une aide financière ou matérielle, 35% aimeraient un aménagement du temps de travail, 32% aimeraient des formations, 32% aimeraient un soutien psychologique, 31% aimeraient une reconnaissance sociale officielle.

Si on se place ensuite au niveau de la personne « aidante », la traduction de ce sondage donnerait quelque chose comme cela : Je souhaite pouvoir travailler une journée par semaine dans le domaine de l'aide à la dépendance, ou dans le domaine social et culturel, c'est à dire contribuer autrement que par le travail. Je souhaite que ce temps soit pris sur mon temps de travail productif (c'est-à-dire avec une diminution de ce temps de travail productif), qu'il soit reconnu, y compris par une rémunération (en monnaie complémentaire). Je souhaite aussi bénéficier d'un temps de formation pour exercer cette activité.

Aujourd'hui, les personnes répartissent leur temps entre la sphère privée et la sphère du professionnel. L'aidant prend son temps d'aide dans la sphère du privé. La proposition de Michel Martin est de poser une troisième sphère, qu'il appelle la sphère du social. Chacun répartirait alors son temps entre ces trois sphères : privé (qu'il appelle alors « affectif »), professionnel (productif), et social.

Il serait alors proposé à chacun soit de participer directement à ce travail social, par son action d'aidant, par exemple, soit, si il ne veut pas le faire, de cotiser à une caisse pour rémunérer ce travail social.

Au lieu d'avoir deux mondes de vie, on aurait trois mondes, et on circulerait dans ces trois mondes. Cela permettrait de réfléchir aux liens entre ces trois mondes, le rôle de chacun, de leur complémentarité dans l'action. Par exemple, le lien et les complémentarités entre les professionnels et les « aidants sociaux ».



Comme on a vu hier avec la CFDT, le risque de reconnaître le travail des aidants familiaux est de dévaloriser le travail des professionnels dans le domaine de l'aide à la personne, qui est déjà très dévalorisé. Si on construit ces trois mondes, on peut construire la relation entre eux. On peut définir ce qu'apporte chacun, la spécificité de chacun (par exemple hier, Celina parlait hier, à propos du Fureai Kippu, au Japon, de « la

possibilité d'un autre type de relation » par l'entraide, différente de la relation avec le professionnel, et de l'apport spécifique et nécessaire du professionnel). On peut définir les complémentarités et les relations entre les mondes, et alors une reconnaissance spécifique de chacun. Faire « vivre ensemble » ces trois mondes.

Pour **Pascale**, c'est une idée à creuser car elle croise vraiment la discussion avec la CFDT, pour dépasser le raisonnement « soit c'est du privé, soit du professionnel » qui ne permet pas de faire des ponts et de penser des reconnaissances.

Séverine parle de son expérience de bénévolat en lien avec des professionnels dans le domaine de l'aide à la personne. Ces professionnels sont aussi très peu valorisés. Pourtant ils sont nécessaires, ce n'est pas du confort pour les « aidés ». Il faut prendre en compte ces formes différentes.

Pour **Pascale**, le lien à la formation est intéressant dans la mesure où on comprend que ce n'est pas une formation à la professionnalisation, mais pour pouvoir bien exercer une autre forme de contribution.

Intervention de Laura Aufrère

Manu introduit Laura. Manu a lu un texte écrit par Laura, en collaboration avec Lionel Maurel, assez compliqué, mais qui pose des questions essentielles sur la société du numérique. C'est à connecter aussi avec certaines « idées de la nuit », comme la question des Uber, les effets de la dématérialisation... Le numérique impacte nos vies de manière importante.

Laura vient du secteur artistique et culturel. Lionel lui, vient du mouvement des communs. Leur idée avec ce texte était de se poser la question de comment repenser la question du numérique sans se faire enfermer dans des présupposés qui sont forcément capitalistiques. Le texte a été écrit le week-end de la journée mondiale des données personnelles et de l'anniversaire de la CNIL, le gendarme censé protéger nos « données personnelles ». Dans ce contexte, nourris par les conversations sur les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Microsoft), ces très grandes plateformes dont on comprend de mieux en mieux les soubassements dont on ne peut plus se passer, qu'elles ont construit et en même temps privatisé, il y a tout un débat sur la question de la « patrimonialisation des données personnelles ».

Quand on utilise son téléphone ou son ordinateur, on laisse des traces numériques. Les plateformes récupèrent ces traces et les transforment en données. Il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas des données personnelles en bloc, de son adresse, de sa date de naissance... Il y a tout un tas de métadonnées qui doivent faire l'objet d'un traitement technique important avant qu'elles se transforment en données personnelles. Ces traces sont alors croisées avec les données produites par les gens qui vous entourent, avec lesquels vous avez des usages connectés, sans que vous vous en rendiez forcément compte. Par exemple, aujourd'hui, si vous entrez au BHV dans avoir désactivé votre Wi-Fi, le Wi-Fi du BHV va prendre la main sur votre téléphone et utiliser un certain nombre de données. Cela montre l'effondrement de la limite entre la vie publique et la vie privée. Et on est tous dans ce bain.

A travers le scandale de Cambridge Analytica, on voit que ces données ne sont jamais des données personnelles. Ce que collectent les plateformes, ce sont des traces numériques, et à travers elles, le « graphe social ». En croisant les données suintées par les pratiques des individus, on en extrait des profils croisés, et c'est cela qui sera exploité.

La publicité ne sera jamais ciblée à un niveau totalement personnalisé à chaque individu. Il y a dans la publicité des logiques des phénomènes collectifs. L'idée est d'avoir des tendances suffisamment fines pour qu'il y ait de l'efficacité, et d'exploiter ce « graphe social ». On sait bien que les usages humains sont des

usages collectifs et sociaux. On n'est pas des individus seuls dans l'espace qui iraient ensuite vers les autres, on est des animaux grégaires, on inscrit nos usages individuels dans ces usages sociaux.

On est donc en immanence dans de rapports sociaux permanents, et c'est ça que les pratiques capitalistes vont récupérer, pour déployer un dispositif de marketing et de communication, pour à la fin réussir à nous vendre des produits. Mais pour aussi pour contraindre un certain nombre de nos pratiques à entrer dans des logiques de marché.

Jeanne donne un exemple : j'ai des lunettes, politiquement je suis de tel bord, et j'ai telles ou telles habitudes dans mes relations, alors finalement le type de lunettes qu'on va cibler pour moi ce sont celles-ci.... Ça nous rétrécit.

Laura reprend l'exemple des lunettes. Une fois que vous savez qu'il y a quatre personnes qui portent des lunettes, vous pouvez développer différentes stratégies : est ce que ces personnes se connaissent et vont vouloir porter les mêmes lunettes ? ou est ce qu'elles vont vouloir porter des lunettes différentes précisément parce qu'elles se connaissent ? Est ce que ces personnes vont potentiellement avoir des enfants à qui on va pouvoir vendre la paire de lunettes en même temps que celle des parents ? Et l'enfant de 15 ans qui a étalé l'intégralité de sa vie sur Facebook, on sait qu'il va bientôt demander des lentilles, alors on va pouvoir réorienter l'offre vers une offre lunettes + lentilles. Etc... Il ne faut pas se faire d'illusion sur cette logique de marché.

Cette logique de marché touche tous nos usages. Et comme il y a eu un effondrement entre la sphère publique et la sphère privée, la la logique financière qui est derrière le fait de nous vendre des produits. est entrée dans des sphères intimes où, avant, c'était beaucoup plus difficile de rentrer. C'est peut être cela le point le plus important.

Dans tout ce processus, il y a d'abord une violence, symbolique mais sourde, et réelle. Parce que quand on a des pratiques numériques, on n'est pas consentants sur le fait de partager ces informations. Donc il y a violence.

Et puis il y a une mise à l'écart des personnes. Le comportement caché des plateformes induit une incapacité de se mobiliser collectivement, sous prétexte d'une conversation technique trop compliquée. La conversation se joue sur l'outillage technique (comment on passe des minerais rares à la construction d'un ordinateur qui est lui même capable, à travers des algorithmes sophistiqués, d'exploiter des données qu'on est alors capables d'utiliser dans des stratégies marketing pour vous vendre des lunettes....). C'est un processus long et complexe. Mais doit-on demander aux usagers de comprendre l'intégralité du processus pour être légitimes à participer à la conversation ? C'est nous qui produisons les données, nous qui sommes la cible du marketing, mais nous ne sommes jamais légitimes pour discuter de tout cela parce qu'on n'est pas assez spécialistes. Cela pose un problème démocratique.

Par ailleurs, comme cette logique financière est entrée au plus proche de notre intimité, et qu'elle a pour objectif de nous vendre des produits, elle va commencer subtilement à orienter nos habitudes et nos usages.

Il y a des usages, y compris dans la sphère privée et intime, qui ont toujours été en partie déterminés par les usages collectifs, les discussions sociales, les liens dans les familles, les normes sociétales, les cultures locales, mais qui n'ont jamais eu pour vocation de « nous vendre les uns aux autres ». Les plateformes enchâssent nos pratiques de telle sorte qu'on va commencer à participer à leur processus de production.

Pour reprendre l'exemple des lunettes. A partir du moment où vos gestes dans l'utilisation des outils numériques dans un monde connecté, sont déterminés de telle sorte qu'ils vont participer au processus de production et donc à la richesse des plateformes, vous êtes intégré dans un processus de production.

Si on prend l'exemple de Facebook. Quand on poste un contenu dans Facebook, on participe au processus de production des données de Facebook, qui est un processus marchand, lucratif. On le fait en amateur, mais de fait, on est un travailleur de Facebook.

Manu reformule. On est des travailleurs sans le savoir. Quel est alors le lien avec la protection sociale ?

C'est là que les choses deviennent complexes...

En fait, Il y a un « continuum » de pratiques. Tout n'est pas travail, et parfois, il est important que le travail domestique ne devienne pas un travail professionnel. Mais il y a un continuum depuis le moment où on clique sur votre téléphone, jusqu'au « fermes à clic », pour orienter nos usages.

Les « fermes à clic », ce sont des personnes en Asie (et un peu en Afrique) qui sont payées une misère, dans des situations d'exploitation très grande, et qui ont pour tâche d'imiter nos comportements d'utilisateurs amateurs. Facebook, par exemple, va s'adresser à une entreprise qui a développé une application et qui a besoin que tel groupe de personnes, ciblé dans le « graphe social », achète son application. Pour que ces gens aient envie d'acheter cette application, il va falloir qu'ils puissent s'assimiler à des gens qui l'utiliseraient déjà. Donc on va créer de faux profils, de faux usages, par des gens qui sont presque en situation d'esclavage, et qui vont « faire vivre ces profils », en cliquant, en postant des contenus, en disant qu'ils utilisent cette application, etc. Ils vont faire le même geste que l'on fera ensuite en tant qu'utilisateur. Il y a donc bien une continuité.

On ne peut pas forcer quelqu'un à utiliser une application, mais on peut utiliser les ressorts sociaux pour le manipuler jusqu'à ce qu'il finisse par utiliser l'application. Pour ça, il faut faire comme si il y avait des personnes qui l'utilisaient. Les fermes sont là pour donner envie car il y a soi-disant des gens comme nous qui utilisent l'application.

Manu reprend un autre exemple. Quand le Secours Catholique veut faire monter le hashtag #lesvoixdelapauvreté, il achète une prestation à une boîte de communication pour faire monter le hashtag dans les top-tweet, et pour cela il y a des personnes qui feront des faux tweet.

Sophie demande si ces gens pauvres qui imitent nos pratiques sur Facebook sont payés pour le faire

Ils sont très mal payés. Ce sont des rapports de colonialité. Les travailleurs pauvres des activités numériques, c'est l'Afrique pour la construction (mines de terres rares par exemple) et l'Asie pour les usages. Antonio Casilli parle de colonialité. Pas colonisation mais colonialité, d'un rapport d'exploitation et de maintien dans la pauvreté.

Il y a aussi un autre aspect. Dans un monde où les informations circulent énormément, mais où il y a aussi de la violence, cette violence atterrit forcément dans les réseaux sociaux, et il faut pouvoir la gérer. Facebook fait appel à des « content managers », c'est à dire des régulateurs de contenu (une partie peut être gérée automatiquement, par des programmes qui vont repérer la pornographie, mais ce n'est pas assez fin). Donc on paye des gens (selon l'OIT, cela représente plus de 200.000 personnes) pour visionner le contenu délicat et faire le tri (Daech, pédophilie...). Le taux de survie de ces personnes dans ces emplois est de deux ans. Ils sont tous alcooliques, utilisateurs de stupéfiants, et on ne sait pas ce qui advient d'eux quand ils quittent ces métiers.

Internet serait cassé en morceaux s'il n'y avait pas cet endroit là.

Manu propose de revenir au lien avec la protection sociale, en faisant le lien avec la carte de contexte que nous avons dessiné à Merville, et qui est accrochée au mur. Ce que Laura raconte, ce sont les récifs de notre carte. Nous sommes sur la plage, mais les récifs ont un impact sur ce qu'on vit sur la plage. Ce n'est pas un autre monde. Il y a un lien entre cette économie là et notre

économie, c'est notre économie maintenant. Quel est le lien avec la protection sociale ? Quel impact ?

En fait, si on dit que les usagers sont seulement des amateurs de Facebook, et que les seuls professionnels sont les développeurs, les fermes à clic ou les manager de contenu, ça ne va pas. Parce que ça ne dit rien du rapport entre vie privée et vie publique, et on balaye la question de la solidarité.

C'est là qu'on fait le lien avec la protection sociale, dans un sens large, tel qu'on le travaille dans le groupe « protection sociale et communs » : La protection sociale, c'est quelque chose de collectif, mais qui ne s'arrête pas aux usages, qui comprend aussi toutes les logiques de solidarité dans la sphère privée et dans la sphère professionnelle, publique, et qui permettent de faire tenir la société, notamment quand elle est attaquée par la logique de marché.

La seule façon de poser la question de nos usages numériques, et de poser une perspective plus émancipatrice que de changer les conditions générales d'utilisation de Facebook, c'est de considérer que pour utiliser les services numériques, il faudrait construire une protection sociale des données et des usages individuels et collectifs, pour mettre une limite claire dans le système d'exploitation. Les usages personnels sont personnels, ils doivent sortir du système de production, on doit arrêter de collecter les données.

En fait les plateformes ont besoin de très peu de choses (très peu de données) pour fonctionner. Ce n'est pas vrai que s'ils arrêtent de collecter, cela ne pourra plus fonctionner. Il s'agit de reconstruire un mur qui protège la vie privée, et qui clarifie les régimes de travail : si on pense la protection sociale appliquée à nos usages numériques, cela veut dire aussi qu'on peut s'inscrire en solidarité avec les travailleurs qui sont exploités. Comme dans le commerce équitable, exiger des plateformes des conditions de travail dignes, mais aussi interdire certains métiers. Rediscuter de la professionnalisation des métiers du numérique, pour par exemple interdire de payer des gens à entraîner des intelligences artificielles

(Laura donne l'exemple des « captcha », où on l'on doit cliquer sur des cases avec des images pour dire qu'on n'est pas un robot. En fait, en faisant cela, on est en train de participer à un programme d'intelligence collective pour construire par exemple des drones).

Manu aimerait que Laura détaille certains points qui sont développés dans le texte écrit par Laura et Lionel : vous proposez aussi qu'il y ait des organisations collectives et des formes de négociation avec cette économie qui ne va pas disparaître, avec laquelle il faut faire avec.

La seule façon de négocier le nettoyage des métiers, et la protection de la vie privée, c'est d'une part la négociation collective, d'autre part la production d'alternatives, comme les logiciels libres par exemple, et le soutien à ces initiatives par la puissance publique. « Sur la plage », il y a aussi des Internet libres, comme Framasoft et tout son programme « Dégoogolisons internet », avec tout un tas de logiciels libres.

Mais ces plateformes ne vont pas disparaître. Il faut donc récupérer les logiques de négociation issues du droit social. Dans les propositions qu'on fait, on se situe dans un monde « pré-Macron » où la hiérarchie des normes existe, où la convention collective ne peut être qu'un mieux-disant du droit du travail et la négociation individuelle (le contrat de travail) ne peut être que mieux-disante que la convention collective.

L'idée est de forcer les plateformes à négocier, et que les CGU deviennent des conventions collectives (Conditions Générales d'Utilisation, ce qu'on doit « signer » pour utiliser tel ou tel service, et qui montrent bien qu'il y a une contractualisation)

Ces CGU sont impossibles à comprendre individuellement. Elles définissent les règles du service, mais vous font aussi rentrer dans des règles du commerce international. L'idée est donc de les remettre à plat.

Mais comment forcer les plateformes à s'asseoir à la table de négociation ?

On propose le « lock-in », à l'image du « lock-out » pour les grèves (les patrons ne peuvent fermer les usines pour empêcher l'occupation et la grève.)

Le « lock-in », c'est empêcher les plateformes de dire « si vous n'avez pas envie de travailler pour nous, qu'on collecte vos données, alors vous pouvez partir », mais en fait on ne peut pas le faire, parce qu'on est totalement pris dans toutes ces pratiques numériques, et que le coût de sortie est trop élevé. En fait, on est mis dans une situation de subordination aux plateformes, la dissymétrie des forces est trop importante. Alors les CGU doivent intégrer ces rapports de force, et pour cela on doit négocier des usages qui respecteront notre vie privée. Et on peut aussi penser à une valorisation de nos pratiques (collectées par nos données) qui ne soit pas seulement une valorisation boursière (Facebook est cotée en bourse, donc nos usages intimes et privés sont cotés en bourse)

Manu donne l'exemple des plateformes comme Uber ou Deliveroo. Ce sont des entreprises qui font du déplacement (livraison, taxis privés). Yann Mongaburu, à Grenoble, président du Syndicat Mixte des Transports Publiques, essaie de négocier la possibilité, dans la prochaine loi sur les mobilités, de mettre des conditions, au niveau local, à l'existence ou la pratique de ces services.

Manu fait aussi un autre lien avec la protection sociale. Aujourd'hui, la protection sociale est payée par les travailleurs, sur le principe de la cotisation sociale. Or là, il y a de la valeur qui est créée, et une valeur énormes (ce sont les plus hautes capitalisations boursières), mais très peu de travailleurs salariés et donc très peu de cotisations dans le système.

Pour **Daniel**, une des idées serait de poser la question de la fiscalité sur cette nouvelle valeur ajoutée. Aujourd'hui, elle ne contribue pas ou très peu, et c'est une des raisons pour lesquelles on dit qu'il n'y a pas d'argent.

Pour **Laura**, il faut faire très attention à cette question du financement de la protection sociale par des cotisations payées par ces plateformes. En effet, la valorisation boursière de ces plateformes se fait sur l'exploitation, pas seulement parce qu'elle ne paye pas les usagers (qui produisent) mais surtout parce qu'elle nous vend. Pour Laura, ces plateformes ne devraient pas être valorisées comme cela, la vente des gens ne doit pas être cotée en bourse. Il faut leur retirer cette source de valorisation.

Mais il faut poser la question de la fiscalité. Avec l'enjeu de savoir à quel niveau de territoire se situerait cette fiscalité : au niveau local (car c'est à ce niveau que se développent les services), national, européen ?

Mais cette contribution à la protection sociale par les impôts doit comporter une logique de « commerce équitable, de lien éthique ». Une partie de la fiscalité levée en France devrait aller en Asie par exemple, il faut qu'il y ait une solidarité avec tous les travailleurs de la chaîne du numérique.

Sophie demande comment ces plateformes gagnent de l'argent, puisqu'elles sont d'accès gratuit.

Les données sont vendues très cher, car on sait qu'elles permettent ensuite de vendre des biens. Il y a aussi des compétences techniques (par exemple en communication) qu'elles peuvent « vendre » à d'autres entreprises.

Par exemple, aujourd'hui Google n'est plus une entreprise autonome, mais une des branches d'un très grande entreprise nommée Alphabet qui développe, en recherche-développement, des chiens mécaniques de guerre, des drones. A terme, elle va vendre tout cela à des armées.

Jérôme a trouvé le récit passionnant. Il met en jeu des choses que l'on retrouve dans le roman La Zone du Dehors, de Damasio, qui raconte un monde où les gens sont dépossédés de la maîtrise individuelle et collective de leur propre vie. (et où le personnage pose des pastilles poétiques dans la rue, qui se déclenchent quand les gens passent pour essayer de réveiller leur âme profonde).

Dans ce roman, on nous dit « voilà le monde tel qu'il a été construit ». Quel est ce « IL » dans notre histoire ? Qui sont les « méchants » ? Que font les gouvernements, pour nous protéger de ce monde ?

Denis rebondit pour poser une question sur les niveaux qui s'emboîtent. Quand on parle de convention collective, on fait référence au droit français. Alors qu'on est dans une économie et des règles commerciales mondiales. Il y a donc la question de ce que font les gouvernements, en tant que nation. Mais peut-on arriver à trouver une solution qui soit mondiale ?

Pour **Denis V.**, l'utilisateur a des droits qui sont différents du producteur, et il peut enrichir la stratégie. L'utilisateur a le droit d'acheter une voiture même s'il ne sait pas la conduire, d'acheter une carotte même s'il ne sait pas la produire, et même refuser de l'acheter si elle n'est pas bio. Donc les usagers ont des droits. Au XX^{ème} siècle, on a développé les associations de consommateurs.

Quelles sont les stratégies que peuvent porter des associations d'utilisateurs, en complément des négociations collectives pour porter un jugement en tant qu'utilisateur sur une partie des caractéristiques du produit ? Denis donne l'exemple du prix de l'eau, et de la différence de prix entre le litre d'eau du robinet (1), l'eau en bouteille (10) et les brumisateurs (10.000).

Laurent voit bien une forme de perversion de ce qui peut être notre lien social. Ça le déprime tellement que cela lui donne envie de regarder de l'autre côté : est ce qu'il y a, dans ce monde du numérique, des atouts, des possibilités nouvelles pour construire une société de lien et une protection sociale à laquelle on aspire ?

François pose la question de la représentation des utilisateurs dans la négociation. Comment on associe l'ensemble des acteurs à la négociation collective ?

On fait une pause... Puis Manu propose que Laura réponde aux questions posées, et qu'on prenne ensuite un temps en groupe pour se poser la question de ce que cela nous apprend sur la question de la contribution.

Mais avant de donner la parole à Laura, Manu nous fait part de son idée de la nuit.

Manu cite Jérôme Rothenberg, un poète américain, qui dit que la poésie n'est pas seulement chez les poètes, elle est aussi dans tous les peuples. Rothenberg a collecté des matériaux poétiques dans des traditions et textes de peuples très divers, qu'il a regroupé dans un livre appelé « Les techniciens du sacré ».

Le premier texte a été collecté en 1905, il a été écrit par des indiens Zuni, et, pour Manu, il fait écho à ce qu'on est en train de travailler.

Il y est questions d'échelle, d'échelles de revenu. Et dans le monde décrit par Laura, il y a d'autres échelles, avec nous au milieu, les fermes à clic tout en bas, les GAFAM en haut.

Les indiens Zuni avaient une stratégie :

Venez, escaladez l'échelle, entrez tous, asseyez vous.

Nous étions pauvres, pauvres, pauvres, pauvres<. Arrivant dans ce monde par le plus pauvre des lieux. Où la masse de l'eau s'assécha pour nous laisser passer

Des nuages s'amoncellent et s'étendent sur la terre. Venez tous, 4 fois avec vos averses.

Descendez jusqu'au pied de l'échelle, et restez immobiles.

Amenez vos averses et vos pluies torrentielles

Tous, venez tous, montez, entrez

Tous, asseyez vous.

Jeanne pose la question des conseils à retenir, individuellement.... Couper son Facebook ? Mais si on ne veut pas le couper ? Quelle stratégie pour tromper la machine ? Lui dire des choses complètement paradoxales ?

Laura donne des pistes de réponse :

- Qui est le méchant ? Bien sûr que ce n'est pas que Mark Zuckerberg.

Il y a beaucoup de choses qui se jouent : la structuration des rapports de force, les inégalités dans lesquelles on est et on évolue, les organisations collectives qui jouent en faveur ou en défaveur de ces inégalités, les outils pour gérer, et l'horizon politique dont on se dote.

Le système capitaliste numérique se joue des inégalités. Et même plus, ces plateformes n'existent que parce qu'on peut exploiter les sous-sols d'Afrique pour récupérer les métaux rares et exploiter des personnes en Asie dans les industries de production.... Ces plateformes ne sont pas des « sphères éthérées », avec des données dans les nuages, telles qu'on nous les présente... en fait, ce sont des hangars immenses, avec des serveurs qui génèrent énormément de chaleur, stockés au pôle nord (et ceci en plein réchauffement climatique). Quand Linky, ici en France, propose de stocker nos données pour rationaliser notre utilisation d'électricité, les données stockées au pôle nord

On voit qu'il y a des logiques défailtantes dans le système. Alors qui est le méchant ? Le nœud est dans la pratique de tout vendre au service du marché lucratif. C'est là que le bât blesse. Et qui nous empêche de nous ressaisir des organisations collectives qui nous permettraient de nous défendre.

Par exemple sur le transport. Des associations citoyennes qui revendiquent un métro. Aujourd'hui, au lieu de discuter de la revendication, on va mettre en avant Uber qui s'est chargé de compenser le manque d'organisation collective et qui a mis en place un service. L'agilité de ces plateformes masque et annule des conversations qu'on avait, qu'on aurait pu avoir.

- Sur les stratégies de défense et le rôle des consommateurs.

La perversité est dans le fait que les consommateurs sont aussi en partie des producteurs. La forme Association de consommateurs pose problème. Il y a deux deux dispositifs :

– les recours collectifs

– la négociation collective, et la logique d'extension des conventions collectives. Il y a beaucoup de pays qui ont ces logiques dans leurs droits nationaux, et donc cette logique pourrait être menée au niveau international.

Laura donne deux exemples concrets :

– Barcelone négocie avec Airbnb (plateforme de location d'appartements entre particuliers) et fixe des règles pour limiter des comportements qui ont un impact sur les loyers de la ville. La commission européenne pourrait dire « on étend à l'Europe ». De la même façon, rien ne nous empêcherait, à nous, parisiens, de dire qu'on veut aussi cette convention.

– La « portabilité » des données. Aujourd'hui, c'est compliqué de décider individuellement de sortir de Facebook pour passer à une plateformes alternatives. Mais cela pourrait se faire via des associations d'usagers, pour une sortie collective. Tous les parisiens négocieraient ensemble leur sortie de Facebook pour aller vers ces plateformes alternatives. Mais cela demande un effort d'organisation collective. Les organisations traditionnelles pourraient aussi aider en poussant au nom de l'exploitation des travailleurs.

- Sur les conseil individuels et les alternatives,

Il y a pas mal d'options. Mais dans un tel système d'exploitation, la question n'est pas de renvoyer à chacun la responsabilité individuelle de trouver, seul, l'alternative à ses usages de Google. C'est trop difficile. Par contre, il faut faire passer l'information, en discuter.... la devise de Framasoft est : « la route est longue, mais la voie est libre ».

Manu propose un temps en petit groupe, pour ne pas rester dans une situation d'impuissance...Là, on est en train de faire les liens entre le panier de la protection sociale et le monde de l'économie et de l'écologie. On est dans ce monde, et on nous renvoie souvent que ce n'est pas possible de redistribuer parce qu'on est dans ce monde là, avec Uber, etc.... Il faut savoir répondre à ces arguments pour être en capacité de faire avancer les droits qui correspondent à nos vies.

La consigne : qu'est ce que l'exposé de ce matin et la discussion avec Laura vient changer,
- pour nous comme personne (par exemple jeter notre téléphone),
- dans ce qu'on discute au niveau de notre collectif protection sociale (par exemple on ne parle pas de la collecte des données de santé),
- au niveau de ce qu'on veut revendiquer pour la France,
- et au niveau des solidarités au niveau de l'Europe et du monde.

L'idée n'est pas de répondre forcément aux 4 niveaux, mais de se dire « tiens, cela m'a donné une idée pour le plaidoyer, ou pour le fonctionnement du collectif, ou pour moi individuellement..... »

Idées à retenir /éviter (au niveau de la personne, du collectif, de ce qu'on veut porter en France, dans les solidarités en Europe et dans le monde)

Retour des groupes

Groupe 1 : Jérôme, Bernard, Sophie, Daniel

- fermer nos Facebook pas très actifs
- que nous « coûterait » de passer à des systèmes alternatifs ? Pour certains c'est possible, pour d'autres, c'est un « prix » important.
- est ce que la question de la dépossession des données n'est pas un « risque » nouveau ? En 1946, cette question ne se posait pas. Aujourd'hui, faut-il l'intégrer ?
- La protection sociale est là pour qu'on ne soit pas des êtres dominés, pour qu'on ne soit pas chosifiés. Hier, on a discuté de l'impression d'être dominé par le manque de démocratie dans la définition du système de protection sociale. Aujourd'hui, il y a aussi le capitalisme sauvage qui tente de nous dominer et de nous chosifier.
- La protection sociale dans les pays du sud nous concerne. Plus elle est mauvaise là-bas, plus cela peut impacter la durabilité de la nôtre.

Groupe 2 : François, Vanessa, Denis, Jeanne

Au niveau des personnes :

- avoir de la vigilance, changer nos comportements , quelques fois on est des « victimes consentantes » par ignorance.
- La difficulté de savoir « qui affronter ». Dans une dictature (la comparaison est un peu excessive mais elle nous a permis de comprendre) on peut identifier le dictateur, et le combattre, l'affronter Ici, on a vu qu'on n'a pas vraiment de réponse, c'est diffus. Mais il y a les actionnaires des entreprises, dont l'objectif est la rentabilité. Les actionnaires sont aussi une cible pour enrayer la tendance. On peut les identifier. Marc Zukerberg est responsable de ce qu'il fait.

Au niveau du Collectif

- il y a un nouveau « risque » sur les données personnelles à protéger. Aborder une protection sociale juste et douce, c'est aussi intégrer la question de la protection des données.

- il y a des travailleurs qui travaillent sans le savoir et créent une richesse. Ils sont exploités sans le savoir, il faut les protéger
- utiliser les réseaux pour avoir de l'information et convaincre de nos idées d' une protection sociale solidaire, pour en faire des bonnes choses.

Pour le plaider, au niveau national ou Union Européenne

- demander à ce que certains accords soient étendus (exemple de l'accord de Barcelone avec Airbnb)
- il y a des enjeux en termes de fiscalité. Ces entreprises créent de la richesse mais sont domiciliées dans des lieux où la fiscalité est faible, y compris au sein de l'Europe, comme en Irlande pour Facebook. Demander une fiscalité identique sur tous les pays.

En effet, on est travailleurs gratuits, les plateformes s'enrichissent grâce à nous. Mais comme on n'est pas des salariés, ces plateformes ne paient pas de cotisations, ni même les cotisations patronales, alors que notre système est basé sur les cotisations.

Groupe 3 : **Séverine, Ingrid, Thierry**

- il faut informer, sensibiliser, mais sans faire peur. Et le travail de Laura est une très bonne base. Raconter ce qu'elle nous a appris.
- On peut sortir de certains systèmes (par exemple Facebook, mais, pour certains, ça n'est pas possible), mais il y a d'autres systèmes dans lesquels on est obligés de rester (par exemple on est obligés de rentrer nos données dans le système de la CAF, sinon on n'a plus les aides). On est tous en train d'accepter cette fatalité du tout numérique. Mais tant qu'il n'y aura pas ces murs de protection des données, il faut laisser le choix papier / numérique
- Il y a une cause commune, une réflexion à avoir pour savoir si il faut définir un mur, poser des limites par rapport au coffre fort numérique, à l'automatisme des droits, ...
- Comment on pourrait aussi reconnaître les « guerriers de l'ombre » : les protéger, les soutenir, et mais aussi agir sur les causes du fait qu'il y ait à faire cela. Comment reconnaître les travailleurs des fermes à clic

Manu rajoute l'idée de constituer un « comité de vigilance » qui vérifie les données que la CAF détient sur chacun d'entre nous : Demander collectivement ses données et analyser pour voir si c'est réglo ou pas.

Pour **Manu**, l'idée de coffre-for numérique lui fait penser au conte de L'oiseau de liberté , qui est enfermé dans une cage, comment fait il pour s'en échapper? Comment a-t-on accès à ce coffre-fort, à ce qu'il y a dedans ?

Daniel remarque qu' il y a deux idées différentes derrière cette notion de « coffre-fort numérique ». Un lieu de stockage, où, en principe, c'est nous qui y mettons les données, et c'est nous qui le gérons. Le point plus compliqué est celui de l'automatisme des droits Elle passe par le fait que des acteurs comme la CAF auront des données nous concernant mais qu'on ne maîtrise pas bien. Cela a l'avantage de simplifier les démarches, mais ces données peuvent nous échapper pour une part.

Groupe 4 : **Pascale, Manu, Laurent, Celina**

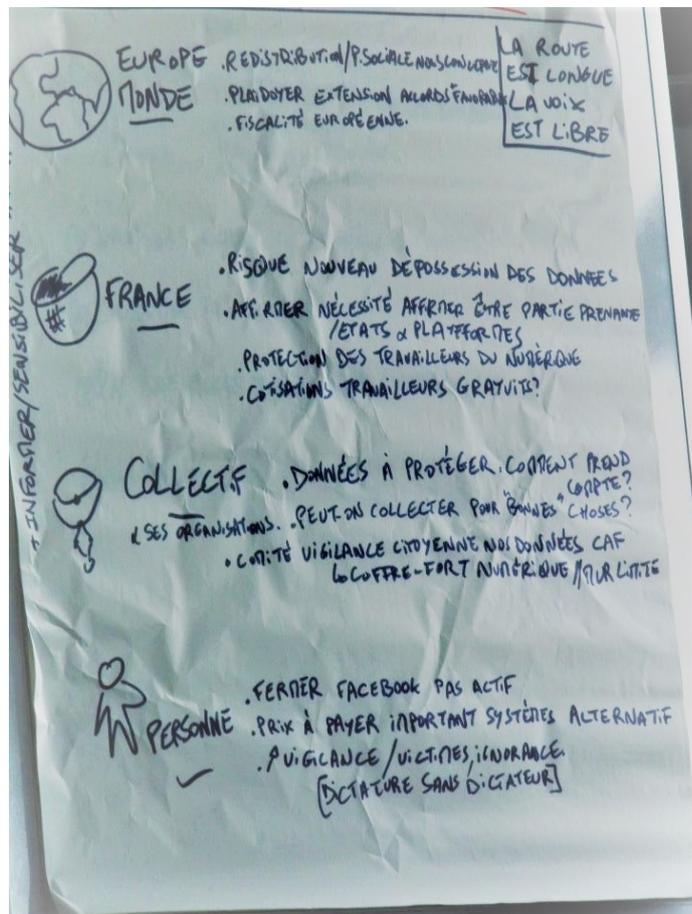
- Le numérique va fonctionner de plus en plus sur des algorithmes, des données agrégées qui vont donner des profils moyens de citoyens. Il faut être attentifs à ne pas se laisser embarquer dans cette numérisation. L'intelligence artificielle va gérer nos vies, sans que l'on puisse en débattre, ou que l'on puisse sortir d'un « profil moyen » qui n'est pas forcément adapté à tous.
- Sur la santé, avoir une vigilance sur la collecte des données de santé, qui vont faire que les assurances ne vont plus assurer certaines personnes car ce sont des profils à risque.

Vanessa fait remarquer que cela existe déjà.

Pascale pense que ce n'est pas tellement la collecte qui pose problème mais qui a accès à ces données, et comment on les gère. Il peut aussi y avoir des choses positives.

Laura confirme que cela existe. Certaines mutuelles ont essayé de prévenir la parcellisation du risque en isolant les individus en fonction de leur comportement, et en leur privant l'accès à l'assurance. Mais aujourd'hui de sont des données statiques, établies par des professionnels de santé. C'est différent de la moisson des données sur vos soirées, vos mails, vos conversations, et qui définirait un profil englobant beaucoup plus de données, définies statistiquement, et pas par un professionnel de santé. Sans un protocole défini dans un cadre légal strict.

- Les « chatons » : un réseau de Collectif d'Associations territoriales d'Hébergeurs Solidaires : Système alternatif pour héberger les données de façon anonyme. Le mot « chaton » a aussi pour objectif de ramener une certaine douceur dans le numérique. Il y a peut être des alliés de ce coté pour certains thèmes. Il faut garder un lien.



Que devons nous expérimenter pour agir? Témoignages d'expérimentations

Réseau des Accorderies

Le Réseau des Accorderies lance une étude sur **l'utilité sociale de la contribution des accordeurs à la vie sociale et économique**

Dans les Accorderies, il y a trois niveaux où on peut agir

- proposer et recevoir des services (entre les accordeurs)
- contribuer à la vie de l'Accorderie, (les Accordeurs reçoivent du temps pour cela).
- participer à des projets de territoire sur lesquels les Accorderies sont sollicités à participer

L'idée centrale est donc de regarder :

- Qu'est ce qui change dans la vie des accordeurs quand on reconnaît leur contribution, à la fois en échange de services et à la vie de l'Accorderie
- Qu'est ce que cela produit à l'extérieur de l'Accorderie ?

On est dans l'étude , la reconnaissance et la valorisation de la contribution autre que salariée, par l'activité au sein de l'Accorderie.

Comment repérer et valoriser ce qui se fait ? Comment mesurer cette contribution ? Quel est son impact sur les accordeurs et au-delà ?

Le processus va démarrer. L'idée est de le faire en lien avec des chercheurs (dont Bruno Théret).

Territoire contributifs.

On accueille Anne Kunvari.

Anne travaille avec Bernard Stiegler, qui est un philosophe de la technique, qui a beaucoup travaillé sur les conséquences du numérique sur la société.

Il a monté avec la collectivité territoriale Plaine Commune, qui réunit 9 villes de Seine Saint-Denis, le projet « Territoires apprenants contributifs » (qui va entrer dans le programme d'expérimentation « Programme Investissement d'Avenir »)

Le contexte dans lequel a été pensée l'expérimentation part de deux enjeux clés :

- le développement actuel n'est plus soutenable ni écologiquement, ni socialement
- l'automatisation (mécanique, algorithmes, intelligence artificielle) va faire disparaître beaucoup d'emplois. On ne sait pas combien, les études varient entre 10 et 40 %. On ne sait pas non plus dans quel laps de temps. Mais les études les plus solides disent qu'il y a 40 % des emplois d'aujourd'hui qui sont automatisables.

Bernard Stiegler dit que ce n'est pas forcément une mauvaise idée, car ce sont des métiers qui ne sont pas très intéressants, épanouissants, émancipateurs (puisque ce sont des métiers qui reposent essentiellement sur de la compétence automatique). L'idée est donc d'en faire quelque chose de plus intéressant, pour les individus et pour la société.

L'ambition est d'inventer une nouvelle logique macroéconomique qui permette un développement soutenable du territoire et qui mette les savoirs au cœur de la valeur, et qui permette aux individus d'avoir non plus des emplois « prolétarisants », mais au contraire des emplois leur permettant de travailler de manière émancipatrice, avec de l'autonomie, et de contribuer à la société.

Cela ne va pas se faire dans le court terme, cette nouvelle économie va longtemps coexister avec l'économie traditionnelle. Mais on doit commencer à la mettre en place, dès le départ, avec des entreprises classiques. C'est à dire ne pas créer une logique à côté, mais une logique prenable par les entreprises classiques et que celles-ci se transforment

Le dispositif est basé sur deux éléments : un revenu contributif et des emplois intermittents contributifs. L'idée est de s'inspirer d'un régime des intermittents du spectacle et du travail qui a lieu autour des logiciels libres, c'est à dire :

- Retrouver l'autonomie, le travail collaboratif et coopératif entre individus, et donc épanouissant pour la personne
- L'important c'est d'être en permanence en train de se former, de s'enrichir. Avec l'idée d'une formation permanente, individuelle, faite dans les cadres qui restent à inventer, et qu'on met en œuvre pour la société au sein d'emplois intermittents.

Le revenu contributif vient payer le travail que l'on fait pour se former, hors emploi. Et ensuite il y a un temps en emploi, qui sera financé par les structures employeuses. C'est un avantage pour une entreprise classique de pouvoir bénéficier d'emplois intermittents, dans un cadre souple, mais cet emploi intermittent est fait dans le cadre d'un projet reconnu comme positif pour le territoire.

Manu reformule. Dans l'expérimentation vous financeriez des formations, vous accréditez des entreprises qui pourraient accueillir ces personnes.

Les entreprises ont de la main d'œuvre moins chère et formée. Les gens ont un revenu garanti sur la période où ils s'engagent dans le dispositif, avec des périodes où ils ne travaillent pas dans l'entreprise et doivent se former, et puis des périodes où ils bossent si l'entreprise fait une production qui soit accréditée (lien social, immeuble coproduit avec les habitants, structure écologique)

Anne précise : le projet ne paierait pas les formations. L'idée est qu'il y ait une allocation nationale pour payer les revenus contributifs, qui serait abondée par les entreprises qui entreraient dans le système et donc qui cotiseraient en partie à cette Caisse. Le reste, cela peut être aussi de l'activation de dépenses passives (allocations chômage pendant ces temps d'encapacitation)

Denis a besoin d'un exemple sur ce que seraient ces « emplois intermittents contributifs ».

Anne donne des exemples : aujourd'hui, il y a une révolution dans les métiers de la construction, notamment parce qu'il y a de plus en plus d'électronique, de maquettes, etc. Ces métiers vont bouger très vite. On peut penser que les entreprises vont avoir besoin de personnes qui puissent s'adapter et se former en permanence, et qui travaillent sur des chantiers sur des périodes qui durent 3, 4 ou 5 mois. Ce serait intéressant que demain, le maçon puisse aussi travailler sur la maquette informatique, que tout le monde travaille sur la maquette, de la conception jusqu'à la maintenance, pour que chacun comprenne ce qu'il fait, que son métier ait du sens. On peut alors imaginer que ce maçon alterne des temps de formation, pendant lequel il est rémunéré par le revenu contributif, et des temps où il va travailler quelques mois sur un chantier rémunéré par

l'entreprise, puis il repart en formation, etc. Comme le font les intermittents du spectacle, avec une alternance d'emploi qui met directement en œuvre les capacités acquises pendant la période payée par le revenu contributif. (l'intermittent, entre deux périodes où il reçoit des cachets, se forme, enquête, écrit, prépare son nouveau spectacle, etc...)

Véronique évoque l'expérimentation des territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD). C'est une expérimentation qui a déjà démarré, sur 10 territoires bien délimités. On identifie les chômeurs de longue durée, leurs compétences, leurs envies, leurs désirs et on crée sur le territoire des emplois d'économie douce qui sont payés par un fonds qui collecte les allocations qu'ils auraient reçu (RSA, chômage,). Les « dépenses passives » sont versées dans un fonds qui permet de payer un CDI, dans un emploi lié aux besoins du territoire. En quoi est-ce différent ? Quels rapports vous avez avec TZCLD, pour se renforcer et se féconder mutuellement ?

Pour **Anne**, il y a des points communs très forts et des différences d'approche et de temporalité.

Le point commun c'est le territoire. Comme TZCLD, on pense que c'est à partir du territoire qu'on peut faire naître des projets économiques qui ont du sens pour le territoire

La différence est dans la temporalité. On essaye de penser une nouvelle logique économique à 10 ou 15 ans, et qui part du principe qu'il y aura beaucoup moins d'emploi, mais qu'on peut organiser une autre manière de travailler (au sens très large)

On fait une différence entre travail et emploi. L'emploi est un travail rémunéré avec un contrat légal. Le travail est l'activité qui produit des effets sur quelque chose, et qui nous épanouit, nous met en marche. On pense que beaucoup d'emplois vont disparaître, par contre il y aura beaucoup de travail, et donc il faut trouver nouvelle articulation entre les deux.

D'une certaine manière, on pense que c'est super important que tout le monde contribue à la société. C'est pour cela qu'on est dans une logique de revenu contributif et pas de revenu universel. Mais en disant que ceux qui n'arriveraient pas à entrer dans cette logique du revenu contributif devront avoir accès à un autre type de revenu, de type revenu universel. Mais on croit à la contribution de chacun à la société, et que cette contribution s'ancre autour du développement des savoirs de chacun.

Thierry voit un paradoxe, ou un point de tension : Il y a des métiers qui sont dans le travail automatique non créatif qui peut être fait par la machine. Mais les gens qui font ce travail aujourd'hui ne sont pas forcément à l'aise dans le créatif et le travail collectif. C'est comme s'il y avait une idéologie qui nous dit que la joie et l'épanouissement est dans le créatif, le collectif, le réflexif, la formation.... mais cela peut paraître comme une coercition pour certaines personnes, quelque chose de violent. Comment on les convertit, comment on les accompagne ? Ou est ce qu'il y a autre chose, un revenu de garantie, s'ils ne peuvent entrer dans cette case ?

Ingrid demande un éclaircissement sur la différence avec TZCLD, qui est aussi basé sur les savoirs des gens, sur leur contribution.

Ingrid pose également un certain nombre de questions sur le dispositif « territoires contributifs »

- De quel montant serait le revenu contributif ? Est ce que ce sera le même pour toutes les formations ?
- Comment faites-vous pour que les entreprises adhèrent à ce système ? L'intérêt qu'ils peuvent y voir est celui de la flexibilité.
- Pour les personnes, doivent-elles enchaîner sans arrêt, et sans pause, les périodes d'emploi et les périodes de formation ?

Vanessa connaît des intermittents du spectacle. De ce qu'elle voit, le système n'est pas super cool. N'y a-t-il pas le risque de créer une catégorie de sous-employés bon marché pour les employeurs ?

Jérôme partage l'ambition de transformer l'économie, mais tique sur le choix de le faire avec l'économie classique. Aujourd'hui, il y a un monde qui considère le travail comme source d'émancipation, et qui est le monde de l'ESS, des associations, de l'artisanat, des PME..... Cela fait 30 ans qu'ils résistent, et au moment où il va y avoir de l'argent public, se ne seront pas eux qui vont en bénéficier, cela va aller vers les grandes entreprises ?

Laurent se pose la question de ceux qui ne pourront pas entrer dans le système imaginé : s'il y a 40 % d'emplois qui peuvent être automatisés, on peut imaginer que 20 % de cette population entre dans un système tel qu'imaginé. Il reste 20 % hors champ, quelle est leur possibilité de contribution à la société ?

Anne donne des éléments de réponse

- ce ne sont pas uniquement les grandes entreprises, mais c'est aussi les grandes entreprises. L'idée est qu'il n'y ait pas d'exclusive pour ESS et associations. L'ambition est d'arriver à embarquer des grandes entreprises
- sur l'injonction au travail collectif et créatif. Pour l'instant, on est dans une logique où cela va commencer doucement. On ne sera pas dans l'injonction, mais plutôt dans une logique de marge et d'expérimentation.

Mais c'est vrai qu'on a tendance à regarder le travail émancipateur comme étant un travail autonome, et qu'il y a des gens qui ne se retrouvent pas dans un travail autonome, pour qui les procédures peuvent être rassurantes.... Le projet envisage cette logique mais pas de manière totale dans la société. Les gens qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas entrer dans le schéma, pourraient avoir accès au revenu universel, pour vivre, et contribuer à la société sur d'autres manières que celles proposées par nous.

- Sur le fait de fournir du travail bon marché pour les entreprises. Anne ne voit pas pourquoi ce serait du travail bon marché parce que c'est du travail qualifié - ou pas - mais ce ne serait pas un marché spécifique pour les emplois contributifs. La comparaison avec les intermittents du spectacle permet effectivement de bien comprendre le risque : les chaînes ne payent plus l'écriture des films car ils considèrent qu'elle doit être prise dans les périodes en chômage.

Il faut regarder ce qui se passe au niveau du territoire, et de manière globale, et non plus par individu ou structure par structure. Si on avait une comptabilité plus générale, et qu'on était capable de penser l'intermittence de manière plus globale, quelle importance que ce soit France 2 ou le chômage qui paye l'écriture ? Si c'est rendu visible et si tout cela permet de rééquilibrer. L'idée est de mettre en place une logique d'interdépendance sur les territoires, et qui soit intéressante pour le territoire

Vanessa demande si ces personnes seraient hors cadre du droit du travail.

Anne précise : non, l'idée n'est pas qu'ils soient hors cadre du droit du travail, ce serait un régime spécifique, une solution complémentaire.

- L'expérimentation n'est pas assez avancée pour dire quel sera le montant du revenu contributif, sa durée, etc. Mais l'idée est que ce soit pensé par le territoire et orienté par le territoire sur ce qu'il estime les plus importants pour lui.

Par exemple si un territoire se dit qu'il serait intéressant de formaliser les cuisines sauvages et d'en faire une activité, qui permette de former à l'hygiène alimentaire et contre la malbouffe, la formation sur la malbouffe pourrait être une activité rémunérée par le revenu contributif

- Il y aura des allers-retours entre temps d'emploi et temps en revenu contributif. Sans injonction à se former. C'est comme pour les intermittents, de fait on se forme. La formation est formelle ou informelle.

Manu demande si le système de rechargement est le même que celui des intermittents, qui doivent faire 43 « cachets » sur une période donnée. Faire x cachets, qui ouvrent le droit par exemple à un an d'indemnisation ? Ou est ce que c'est éternel ?

Ingrid précise que sa préoccupation est liée à protection de la personne. Pour les intermittents, c'est difficile.

Anne précise. L'idée est bien de recharger ses droits en fonction de la contribution qui se fait au moment où on est en emploi. Pour ceux qui ne sont pas dans cette logique, il y a le revenu universel. Mais il faut toujours préciser qu'on est dans une logique où il y a beaucoup d'emplois qui vont disparaître. On ne pourra avoir 18 millions de chômeurs et 4 millions qui travaillent. Ce qui est proposé est une forme d'incitation à se former, et à contribuer à la société, partagée par tous et solvabilisée, dans une société où le chômage est important.

Sophie se demande si ce projet n'est pas une utopie, hors du réel.

Pour **Anne**, Bernard Stiegler est un philosophe de la technique qui choisit de se confronter en permanence à la réalité et aux projets réels. Il a envie de voir comment ses idées peuvent être mises en pratique. C'est un homme qui eu une vie très riche, pas du tout académique, il a l'expérience de la vie, il est devenu philosophe en prison....

On est obligés d'arrêter cet échange, le temps passe, et on doit terminer le séminaire dans une heure. C'est important d'avoir fait le lien avec cette expérimentation. Savoir que cela existe, que cela s'expérimente. On a tout à apprendre à rester en contact et à voir ce qui se passe.

Cartographie des suites.

La dernière heure est consacrée à explorer ce qu'on retient de tout ce qui a été brassé pendant ces deux jours, et comment cela vient alimenter les suites de notre travail. On travaille en trois groupes :

- *Ce qu'on retient sur l'idée de contributio, à réintégrer dans le conte n°2 qui parle des principes pour une protection sociale juste et solidaire*
- *A quoi pourrait ressembler une expérimentation à mener, au niveau local, sur la reconnaissance de la contribution autre que le travail rémunéré ? Sous quelle forme ? Quels liens avec d'autres*

expérimentations existantes, avec les idées qui ont émergé ces deux jours (par exemple la question de la monétisation) ?

- *Quelles idées pour le plaidoyer, quelles revendications, propositions à porter sur cette question de la contribution ?*

Avant de partir en petit groupe, il reste à préciser qu'on n'est pas là dans un espace de décision, mais dans un lieu d'émergence d'idées, qui seront ensuite reprises par le comité de pilotage du Collectif.

Restitution des groupes :

Groupe 1 : Le principe de contribution.

Le groupe a retravaillé le texte du conte N°2, à la lumière de ce qui a été dit pendant ces deux jours.

<http://protectionsocialesolidaire.org/notre-vision-de-la-protection-sociale-des-principes-pour-une-protection-sociale-plus-juste-2>

<http://protectionsocialesolidaire.org/sites/default/files/2018-07/conte%20%20FINAL-compressed.pdf>

Groupe 2 : Quel Plaidoyer sur la contribution ? Une revendication à porter/combattre.

Le groupe propose de centrer le plaidoyer sur les "proches aidants" : la question est d'actualité et la réponse impérative. Cela nous décale de nos revendications habituelles sur la pauvreté et permettrait d'envisager d'autres alliances : UNAF ? France Alzheimer ? ...

Cela pourrait passer par la création d'un statut (?) qui permette un certain nombre d'avancées :

- Abrogation de la limitation à 6 mois de l'indemnisation du chômage
- Ouverture de l'allocation journalière de présence parentale aux chômeurs non indemnisés et aux indépendants
- Ouverture d'un droit à la formation de 20 heures par an cumulables pendant 6 ans.
- Rémunération des journées de congés destinées à s'occuper d'un proche quand on est salarié à hauteur de 10 jours par an rémunéré à 70% du salaire (comme aux Pays-Bas).

Dans les autres idées évoquées [mais qui paraissent loin de l'actualité depuis que l'on sait que la France bloque la directive européenne qui pourrait ouvrir ce type de droit] : évolution du congé parental pour chacun des parents indemnisé à 50% du salaire.

[Depuis, on s'est dit qu'il fallait aussi revendiquer un financement pérenne du service public de la dépendance pour que notre proposition ne pallie pas aux déficiences de la protection sociale dans ce domaine et aggrave encore les conditions de travail des personnes d'EHPAD]

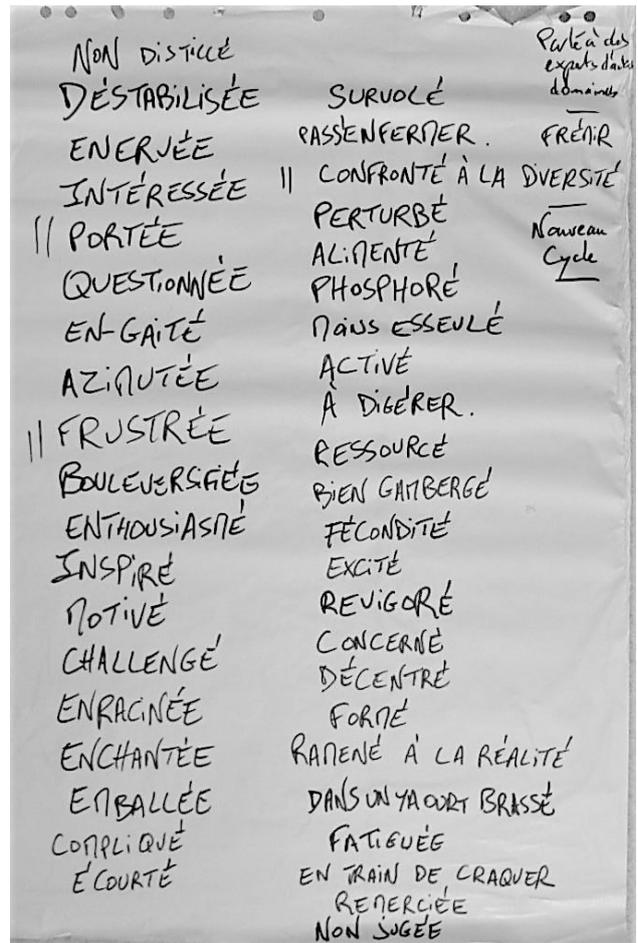
Groupe 3 : Expérimenter la reconnaissance de la contribution et l'ouverture de droits.

Le groupe a travaillé sur un protocole pour des expérimentations sur les territoires (niveau local), avec les acteurs de ce territoire, et à partir d'un état des lieux des contributions, des services et des droits espérés ou possibles du point de vue d'un opérateur public.

L'idée n'est pas de partir seul mais de se mettre en lien avec la 27^e région (design des politiques publiques) et des acteurs engagés dans une recherche de contribution.

Bilan

On termine la journée par un bilan de ressenti...
tout en « é ».



Et avant de partir, on se donne les prochaines dates

- fin septembre, séminaire stratégique du Collectif, à Merville (Pas-de-Calais)
- le 8 novembre : présentation du rapport statistique du Secours Catholique et des résultats de l'enquête sur la protection sociale.

Quelques références

Liens vers des articles des intervenants invités

Bruno Théret

http://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/monnaies_temps_bruno_theret_fr_.pdf

<http://www.lechangeheure.org/bruno-theret-une-nouvelle-economie-politique-de-la-prosperite/>

Philippe Frémeaux

« Après Macron » <http://www.lespetitsmatins.fr/collections/apres-macron/>

Laura Aufrère

<https://scinfolex.com/2018/02/05/pour-une-protection-sociale-des-donnees-personnelles/>

Michel Martin

<http://solidariteliberale.hautetfort.com/archive/2005/04/29/le-contrat-de-travail-mixte-co.html>

Expérimentation territoires contributifs (Anne Kunvari)

<https://recherchecontributive.org/>

Livres cités :

Alain Damasio – *La zone du dehors*

<https://lavoite.net/livres/la-zone-du-dehors/>

<https://lavoite.net/livres/la-zone-du-dehors/>

Jérôme Rothenberg, *Les techniciens du sacré*

<http://www.jose-corti.fr/titres/techniciens-du-sacre.html>

Jacques Ellul - *La subversion du christianisme*

<http://www.seuil.com/ouvrage/la-subversion-du-christianisme-jacques-ellul/9782020239653>

John Rawles -- *Théorie de la justice*

https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_la_justice